

LE SAINT-LAURENT

"L'IMPRIMERIE 'LE SAINT-LAURENT', Limitée". Propriétaire.

REDIGE EN COLLABORATION

Le "ST-LAURENT" est en vente à
la librairie Mercier du Village et de
la Station.

Barrières de Péage ET Droits- Seigneuriaux

A St-Jean, l'autre jour, Sir Lomer Gouin, a déclaré qu'avant longtemps, les barrières de péage seraient abolies.

Et "La Patrie", organe conservateur de Montréal, se réjouit de cette bonne nouvelle.

Je m'en réjouis de même, car si le Gouvernement de Québec s'est insurgé contre ce reste d'esclavage, surtout dans les environs de Montréal, Trois-Rivières et Québec, le jour n'est pas loin où ce même gouvernement va prendre en main la cause des cultivateurs, au bord du fleuve, qui sont encore sous la férule des Seigneurs qui les exploitent surtout en fait de pêches et de mousses de mer.

Aux Trois-Pistoles comme à l'Île-Verde, à Cacoma comme à Notre-Dame des Sept-Douleurs, et même à Fraserville, il y a un empêchement énorme aux progrès et au développement de l'agriculture par le fait des actions des Seigneurs à l'endroit des censitaires pour ce qui regarde les pêches dans le fleuve St-Laurent.

Nous allons assister bientôt à des décisions du tribunal d'ici dans des poursuites de Seigneur contre censitaires; nous les attendons avec hâte, car de leur décision dépendra notre travail auprès du gouvernement pour mettre un terme à ce régime du passé qui n'est plus de mode.

Cette restriction à la liberté du cultivateur de pouvoir jouir en paix du droit de faire la pêche et la mousses de mer sur la devanture de sa propriété doit cesser si les tribunaux décident qu'elle est légalement existante, et pour y arriver, je me propose avec mon collègue le Dr Parrot, d'y intéresser le gouvernement jusqu'au règlement final, dans l'intérêt des censitaires.

Nous voici en présence du spectacle ridicule de voir le "Seigneur" J. A. Roy, prétendre posséder en propriété quinze arpents de terrain tout autour de l'Île au Héron, en dehors de sa Seigneurie, sous prétexte qu'il a acheté l'Île avec cette clause-là.

Les héritiers Bertrand ne pouvaient vendre ce qu'ils ne possédaient point, et le fait que ce titre a été passé il y a plus de dix ans, ne peut accorder la prescription décennale à l'acquéreur, qui n'a jamais eu une possession juste, non troublée et continue durant les dix ans, car ce droit, aux battures autour de l'Île au Héron lui a été contesté tous les ans par le public intéressé à y faire de la mousses de mer.

Nous allons attendre les événements, et ensuite nous verrons quelle position prendre dans l'intérêt de nos électeurs frappés par ce régime mesquin et étroit qui consiste à vouloir écarter les censitaires sous le fardeau d'une rente ou taxe qui ne doit pas exister.

Nous ne voulons pas déposséder injustement les Seigneurs: s'ils ont des droits qu'on les achète pour les revendre aux propriétaires des terres sujettes à rente avec fonds d'amortissement.

CHS. A. GAUVREAU,
Député.

" LA JURISPRUDENCE DU DROIT MUNICIPAL "

— PAR —

J. - F. POULIOT

" Une législation importante, la refonte des lois municipales par la Législature de la Province, deviendra bientôt en vigueur.

Nous en profitons pour exhorter surtout les jeunes avocats à bien étudier ces lois et à se pénétrer de leur esprit. L'avocat qui ne connaît que vaguement les lois municipales n'est pas et ne peut être un avocat complet.

Ces lois sont d'application journalière, et, à plus d'un titre, elles sont intéressantes.

Ce sont ces lois qui régissent l'Administration des municipalités, c'est-à-dire de ces groupements d'hommes ou de citoyens qui forment des petites patries, des gouvernements à part qui ont des droits, des obligations et des responsabilités envers les contribuables.

Ce sont ces lois qui correspondent le mieux aux goûts, aux désirs et aux espérances des cultivateurs.

Nous constatons avec plaisir qu'un jeune avocat de la section de Québec, M^{re} JEAN-FRANÇOIS POULIOT, de Fraserville, a utilisé ses moments de loisir en publiant un Code Municipal annoté, qui paraît être bien accueilli.

Je souhaite à cette oeuvre de vulgarisation d'une loi qui s'adresse autant au simple citoyen qu'au juriste tout le succès qu'a obtenu le livre de votre distingué confrère, M. le chevalier Bédard, livre qui, pendant longtemps, a été le "vade mecum" des praticiens.

(Extrait du discours prononcé par l'Hon. Sir F.-X. Lemieux, Juge en chef de la Cour Supérieure, à l'ouverture des tribunaux, le 12 septembre.

Demolition de Prix CHEZ JOS VIEL

PROFITEZ DE CETTE BONNE AUBAINE !

500 Blouses (matinées)
en lawn & blanc seront
vendues à 50 % de réduction.
Grandeurs et prix assortis.

50 %

25 doz. de chapeaux
de paille pour hommes,
garçons, enfants, seront
sacrifiés à 50 % d'es-
compte.

NOUVEAUTES

Les cotons, toiles, crêpons, barrés
sont en grande demande; nous en avons
un assortiment complet.

Vous faut-il une jolie blouse en crêpe
de Chine, en soie ? venez, nous en avons
un beau choix.

Nous avons aussi un beau lot de col-
lets de fantaisie.

Faites nous une visite, vous serez bienvenus.

JOS. VIEL

168 Rue Lafontaine

FRASERVILLE, QUE

PIANO

HEINTZMAN & CIE

Le meilleur fait au Canada à
des prix déclinant toute compétition.

Chez S. BELLE.

185 rue Lafontaine

Seul représentant pour
Fraserville.

Pour vos assurances contre l'incen-
die adressez vous à

L. N. LAVOIE,

Succ. de M. E. Saindon.

Représentant à Fraserville des plus
fortes Compagnies Anglaises, Américai-
nes et Canadiennes.

Agent Général du district pour La Sau-
vegarde, la seule compagnie Canadienne
Française ayant une charte fédérale.

Bureau : BLOC THOMAS LANGLAIS

Placez dès maintenant votre commande de :
Portraits-Crayons, Sepia, Pastel, etc.
 Qualité supérieure. Prix modéré. Satisfaction garantie.
ULRIC LAVOIE, Photo.
185 Rue Lafontaine.
 N. B. La meilleure attention sera donnée aux commandes par malle.

VA ET VIENT

M. L. P. Lizotte, avocat, de la société légale Michaud & Lizotte, était à St-Pacôme, dimanche, le 17 courant.

M. Alexandre Michaud, avocat, était à Trois-Pistoles dimanche.

M. Ernest Lapointe, M. P., était à St-Eloi samedi et dimanche.

MM. E. Lapointe et A. Stein, députés de Kamouraska, étaient à St-Eléuthère dimanche 10 courant.

M. David Desjardins, marchand, Mont-Carmel, était à Fraserville, samedi 9 courant.

M. K. L. Warren, gérant de The Riv. du Loup Pulp Co., a été absent à Montréal du 10 au 12 courant.

M. A. Stein était à Ste-Anne dimanche 17 courant.

M. Joseph Rioux, marchand, Trois-Pistoles était à Fraserville le 15 courant.

Sa Seigneurie l'hon. I. N. Bellet, J. C. S. pour ce district, était ici le 14 courant, pour rendre des jugements dans 18 causes entendues au terme de juin.

M. Jos Viel, marchand, s'est rendu, la semaine dernière, dans la province d'Ontario, dans l'ancienne ville de Berlin, rebaptisée maintenant sous le nom de Kitchener, pour y installer son fils Léo dans un collège commercial anglais, dirigé par les Révérends Pères Eudistes.

M. et Madame H. P. Monsarrat étaient à Québec les 10 et 11 courant.

MM. Elie Beaulieu, Thomas Dionne et Arthur Pelletier, Cacouna, étaient à Fraserville le 18.

MM. Charles Gagnon, Riv. Ouelle; Edmond Gaudreault, Gaspard Caron et Martial Chénard, Ste-Hélène, et M. C. E. Batt, Cabano, étaient à Fraserville le 19 courant.

Mesdames H. R. Monserrat et H. Cimon sont parties en automobile le 20 pour Shédiac, N. B.

AVEZ-VOUS VU LE "QUEEN"?

C'est le bateau cher au cœur de Messieurs les bleus d'ici. La Cie Thompson! Ça sonne mieux que la Trans-St-Laurent pour certaines oreilles boches de parmi nous.

Toujours est-il qu'on n'a pas eu de nouvelles de son opération? appendicite, incontinence de boyaux, ou rétrécissement du tube, on ne peut savoir ce dont il souffrait.

Les gens de Tadoussac ont cru s'apercevoir qu'il avait le "Bright Disease", ou maladie des rognons, car le dedans fonctionnait mal à certaines heures.

Des voyageurs par en haut au Pont de Québec ont cru voir le le Queen transportant des passagers le matin.

Aurait-il pris du service de ce côté pour gagner son subsiste? Nous allons y voir.

Pendant ce temps-là, les gens de la côte Nord pétitionnent pour que la Trans-St-Laurent ait de nouveau le contrat en achetant un bateau neuf.

La vengeance corse des chefs bleus d'ici aura amené deux désastres: Celui du Filote, et celui du Queen, et en plus, aura commis deux vilénies, jeter à terre une compagnie locale et privé les deux rives de communications d'été et d'hiver! C'est riche!

ARGUS.

La fermeture de bonne heure.

Qui y pense, si ce n'est le pauvre commis de magasin qui aimerait avoir quelques heures de loisir de plus, maintenant que le froid va venir et que l'on a besoin de lui à la maison pour voir à la rentrée de l'hiver.

Mais le marchand généreux à sentiment de pitié, devrait non seulement y songer, mais l'accorder de suite, quand ce ne serait que dans un but humanitaire.

Nous jetons le premier appel. Qui va l'entendre?

Nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui veulent et désirent plaider la cause des commis de magasins: c'est une cause assez intéressante qui mérite que l'on s'en occupe.

En avant! Marche!

NESTOR.

Désastre du Pont de Québec

Le supplément illustré du "Standard" de cette semaine contiendra plusieurs magnifiques vues du désastre du pont de Québec, avant et après le désastre.

Que tous ceux qui en voudront une copie veuillent bien s'adresser à LA LIBRAIRIE MERCIER DU VILLAGE ou à la LIBRAIRIE MERCIER DE LA STATION.

Ce numéro contiendra aussi le premier coupon d'une série qui paraîtra à toutes les semaines donnant droit à quatre magnifiques photographies qui méritent d'être encadrées.

LES WELDON'S

Les 2 Weldon's pour le mois d'octobre sont en vente à nos deux magasins.

La Librairie Mercier.

REMERCIEMENTS

M. J. P. Michaud, Gérant, de la "Union Mutuel Life Ins. Co."

Pour l'Est de la Province de Québec,

A Fraserville P. Q. Cher Monsieur Michaud.

J'accuse réception du chèque de votre compagnie, au montant de \$1159.74 en paiement de la réclamation pour une police d'assurance de \$1000.00 sur la vie de mon fils Mazanod, ainsi que des profits accumulés au montant de \$159.74.

Je vous prie d'accepter mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette réclamation. Soyez assuré que je serai toujours heureux de recommander votre compagnie à tous mes amis qui désirent prendre une police d'assurance sur la vie.

Veillez me croire, Monsieur,

Votre tout dévoué,

J. Félix Saindon.

Loyer demandé

Un client demande pour le 1er Nov un loyer de 7 ou 8 appartements.

S'adresser à

L. Paradis avocat.

A l'Hôpital St-Joseph du P. S.

La retraite des Dames Patronesses commencera mercredi, 27 septembre prochain, en la chapelle de l'Hôpital St-Joseph du P. S. à trois heures de l'après-midi. Elle sera préchée par un révérend père Franciscain.

Toutes les dames qui font partie de l'Association sont invitées à y assister.

Honneur au mérite

Mlle Marie Couillard institutrice de l'école No 1 de Cacouna vient d'obtenir du Dept. de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur Nansot, une prime de \$20. en récompense de ses succès dans l'enseignement.

Nos sympathies

Nos sympathies sont acquises à M. et Mme J. E. Côté dont le jeune enfant George Albert vient de mourir à l'âge de 2 ans et 8 mois. L'inhumation aura lieu vendredi à 3 heures.

Actions en Cour Supérieure du 11 au 18 sept 1916.

Hector O. Lachance vs Ernest Ouellet: dette, \$124.46.

Dame Claudia Caron vs Pierre Emond: action en séparation de biens.

Dame Hénédine Dionne vs Stanislas Caron: action en séparation de biens.

Actions en Cour de Circuit du 11 au 18 sept 1916

J. E. Fournier vs Omer Marquis: dette, \$51.45.

Auguste Hébert vs Albert Legaré: dette, \$95.18.

Joseph Fréchette vs Luc Bérubé: dette, \$48.00.

Alph. Rhéaume vs Honoré Dumont, fils & Lachance & Fils: saisie après jugement, \$16.00.

A. E. Thivierge vs Laurent Francoeur, dette, \$36.50.

A VENDRE

1 moulin à scie et une terre de 85 acres d'étendue, portant le No 36, rang 4, situés à un mille de la Station de Sully, comté de Temiscouata.

3 t. res de chacune 4 acres de largeur sur 25 acres de profondeur, portant les Nos 17, rang 6 et 16 et 17 rang 5. Ces trois terres ne sont séparées que par un chemin de front, situées à deux milles de l'église de St-Zacharie, comté de Beauce. Un père de famille pourrait y établir trois ou quatre de ses enfants.

S'adresser à Rév. Jos. Elie dit Breton l'ère, de St-Côme de Kennelbec, comté de Beauce.

Romans "Pour Tous"

Nous venons de recevoir un lot de "ROMANS POUR TOUS" de la maison Alf. Mame de Paris.

Prix: 10 et 25 cts. En vente à NOS DEUX MAGASINS.

La Librairie Mercier.

LE SAMEDI

23 septembre 1916.

Extrait du sommaire: Le Pont de Québec, par F. de Verneuil. Le cœur s'éveille, poésie. Coups de Piton: Carnet d'un observateur. Les aventures de Charlie. Le fameux artiste. Le rêve, nouvelle sentimentale, par Louis Roland. Les bras de mon oncle. Conte: Le Bûcheron ambitieux. Au Fil de la Plume, à travers l'actualité. Tribune féminine: Historiettes, mots d'esprit, anecdotes diverses, chroniques théâtrales et médicales, concours avec prix et notes encyclopédiques instructives. Suite du beau roman: L'amour dans les ruines, par Jules Mary.

En vente, 5 cents le numéro ou \$2.50 par an, chez tous les dépositaires ou chez les Éditeurs-proprétaires, Poirier, Besette et Cie 200, Boul St-Laurent, Montréal.

INCORPORÉE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital et Fonds de Réserve \$3,300,000

93 Succursales au Canada.

Toutes Affaires de Banque Transigées.

Lettres de Crédit Circulaires, mandats d'argent

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES

Le plus haut taux d'intérêt alloué

A. C. SUTHERLAND, Cérant,

SUCCURSALE DE: Fraserville,

Rivière du Loup, Station.

FOURRURES



La saison des fourrures s'en vient à grands pas.

Si vous avez quelque chose à faire transformer ou si vous avez une commande à placer, n'attendez donc pas à la dernière minute. Profitez de la grande variété de peaux que nous avons à mettre à votre disposition pour faire votre choix.

Venez jeter un coup d'œil sur notre assortiment de soies brochées, c'est de toute beauté vous serez émerveillés en voyant cette marchandise.

Nous avons un bel assortiment de manteaux en mouton de perse, Baltic seal, et seal Hudson avec jupes de 80 à 127 pouces. Nous en avons pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Malgré la hausse exorbitante des prix sur le marché cette année nous sommes en position de vous donner des marchandises de bonnes qualités à des prix défiant toute compétition des maisons des grandes villes ainsi que n'importe quelle maison qui vend sur catalogue.

Nous vous tiendrons au courant du jour de notre exposition.

Nous vous ménageons de belles surprises pour cette semaine là.

C. G. LEMIEUX,

Manufacturier de fourrures.

RUE LAFONTAINE.

UN DEMENTI !

Le Nationaliste, dans un de ses nombreux articles, commet involontairement sans doute, une injustice envers le député de Témiscouata au fédéral, M. C. A. Gauvreau.

Parlant des chercheurs de places sous l'administration actuelle à Ottawa, il en vient à parler au Dr. Paquet comme ayant voulu décrocher la place de maître de Poste de Québec, et à ce sujet, entre parenthèse, il affirme, que M. Gauvreau de Témiscouata, avait déjà ambitionné cette position avant la débacle de 1911.

Nous apportons à cette affirmation le démenti le plus formel. M. Gauvreau n'a jamais recherché ni demandé la place de maître de Poste de Québec pour la bonne raison d'ailleurs qu'elle n'était pas vacante, et même au cas de vacance, M. Gauvreau serait resté député de son comté.

S'il avait désiré être placé, il y a longtemps qu'il l'aurait été et ses électeurs le savent bien.

Le Nationaliste est prié d'en prendre note.

La Rédaction.

LE DR PARROT

A ST ARSENE

Dimanche dernier, après la Grand'Messe, le Dr Parrot est allé remercier ses électeurs de St Arsen.

Depuis qu'il est député, c'est-à-dire depuis quatre mois, le Dr Parrot n'a fait plus pour son comté que M. Bérubé en quatre ans.

Le Dr Parrot prouve encore qu'il est homme de parole en remplissant la promesse qu'il a faite de visiter son comté immédiatement après son élection.

Les électeurs savent apprécier son dévouement comme son éloquence, et son discours a été chaleureusement applaudi.

Les conservateurs honnêtes sont dégoûtés des scandales épouvantables qui signalent partout le passage au pouvoir des Borden, des Sam Hughes, des Bob Rogers, des Roblin et de tous les autres politiciens du même acabit.

Ils se rendent compte que le pays n'a jamais été mieux administré qu'avec Gouin à Québec et Laurier à Ottawa. Il y a une foule de personnes qui ont donné un vote conservateur aux dernières élections et qui le regrettent amèrement. La prochaine fois qu'ils seront appelés à donner leur vote, ils le donneront en faveur du candidat libéral. Ils ont honte avec raison des chefs conservateurs.

M. J.-F. Pouliot a dit quelques mots de ce qui se passe actuellement à Ottawa et il a fait l'éloge de M. Gauvreau et du Dr Parrot, qui font honneur au comté qu'ils représentent.

LOUIS.

Nouveau candidat bleu

On parle beaucoup du Colonel comme porte-étendard du parti conservateur dans les luttes qui s'annoncent pour demain.

Le Colonel est certainement l'homme le plus populaire du petit clan conservateur.

L'enrolement au Canada

Montreal bat de beaucoup Toronto

Ottawa, 19. — Pendant les deux dernières semaines du vieux régime de recrutement, 3,175 hommes se sont enrôlés au Canada, ce qui porte à 365,000 le nombre de nos soldats. Les chiffres relatifs à la quinzaine sont les suivants: région de Toronto, 469 soldats; London, 367; Ottawa, 278; Montréal, 705; provinces maritimes, 238; Manitoba et Saskatchewan, 220.

Les Taxes.

Sir Thomas White ne sait plus qu'imaginer pour se trouver des revenus. Il est au bout de sa corde. Les méthodes de taxes qu'il a adoptées jusqu'ici ne sont ni efficaces ni saines. Sa taxe d'importation de 7½ pour cent ne signifie pas autre chose que l'introduction de la protection à outrance, et il s'ensuit que même sous une protection à outrance, les intérêts du revenu sont secondaires.

Il est possible que sa taxe sur les profits commerciaux rapporte beaucoup d'argent, mais elle n'est pas équitable. Les droits ne peuvent être perçus uniformément ou avec exactitude, et laissent la porte grande ouverte au favoritisme politique.

Nous espérons que les nouvelles tentatives de Sir Thomas auront plus de succès. Beaucoup de gens espèrent qu'il introduira une taxe sur les terrains, beaucoup d'autres verraient avec faveur une taxe sur les revenus. Aura-t-il le courage d'adopter l'une ou l'autre de ces deux méthodes de taxe qui reposent sur de sains principes, ou toutes les deux à la fois? Nous craignons qu'il ne le fasse pas, étant données les traditions du parti conservateur qu'il a mis tant de zèle à s'assimiler.

Sir Thomas prendra-t-il les moyens de faire rendre gorge aux gens qui ont su jusqu'ici esquiver les taxes? Nous voulons parler des riches propriétaires d'immeubles, de ceux qui se sont fait une fortune dans les transactions d'immeubles, de ces nombreux riches qui ont tiré des millions des ressources naturelles que le gouvernement leur ont cédées pour un morce de pain de ces gens fortunés qui ont placé leur argent dans des obligations, des actions et d'autres sécurités de tout repos, qui ne sont pas touchées par la taxe sur les profits commerciaux.

REFLEXIONS

Autour d'une généreuse utopie

Si l'on réfléchissait davantage sur ses fins dernières, si l'on savait tout le mal que fait la boisson, les théâtres, le luxe, si l'on connaît si bien les bienfaits de l'hygiène, de la coopération, de l'assurance, de l'économie, si la science religieuse, agricole, ménagère, technique, et commerciale était plus répandue, si la peinture, l'architecture, la musique, la littérature, l'histoire, les langues etc, etc, étaient mieux connues, si l'ignorance n'affligeait plus les pauvres cerveaux humains que de misères disparaîtraient. La luxure, la pauvreté, l'ennui, la maladie, la discorde et autres plaies qui minent les sociétés, affaiblissent les familles, vouent au malheur des mil-

liers d'humains qui seraient guéris. Eh oui! Il faut faire alors l'éducation du peuple sur tous ces points en souffrance, il faut changer telle et telle mentalité. Et la presse et les congrès et les programmes surgissent. L'on prêche, discourt, étudie, et pour se consoler des lacunes présentes l'on espère en l'avenir, l'on compte sur les jeunes, l'on sème et sème encore. Enfin, dans un sublime élan de générosité, l'on se dit: "Les générations futures, elles, moissonneront" Hélas! les ancêtres, nos grands pères, sont morts avec cette douce consolation d'avoir au moins préparé l'avenir. Mais cet avenir devenu le présent d'aujourd'hui est-il aussi beau que les anciens l'avaient rêvé? Non! Le présent est tout ainsi, il y a dedans du pour et du contre. Ah! c'est que si l'enthousiasme, si le zèle éclairé et prudent peuvent opérer des merveilles, il n'en est pas moins vrai que l'ignorance plus ou moins profonde restera toujours les lots du plus grand nombre des enfants d'Adam. Dieu a parlé des paroles qui ne passent pas et a dit: "Stultorum numerus est infinitus."

UN IMPORTUN.

"PRO BELGICA"

L'Oeuvre de Secours pour les victimes de la guerre en Belgique, présidé par le très dévoué consul général de Belgique à Ottawa, publie depuis quelques semaines le journal "PRO BELGICA", qui paraît en deux langues.

Ce journal expose la situation malheureuse du peuple de Belgique, si digne d'estime, et montre ce que le Canada fait pour le secourir. Il est intéressant de voir comment les souscriptions remises pour aider les Belges et les Français des départements envahis sont utilisées.

Non seulement les abonnés de "PRO BELGICA" sont mis au courant de ce qui se passe en Belgique, mais ils contribuent au ravitaillement de ce malheureux pays, car toutes les recettes du journal sont versées dans la caisse de l'Oeuvre de secours. Le coût de l'abonnement n'est qu'un dollar que l'on peut adresser à l'administration du Journal, 149 St-Luc, à Montréal. Abonnez-vous à "PRO BELGICA". C'est peu et c'est pour aider la Belgique en détresse!

A VENDRE

Une fournaise en bonne condition, ayant servi qu'un hiver.
S'adresser à 19, Amyot

LISEZ! LISEZ!

Assortiment complet et varié de parfums, poudres, lotions, eaux de toilette, savons, articles de toilette de toutes sortes, boîtes de parfums pour cadeaux.

Un joli assortiment de bouteilles Thermos.

Rasoirs de sûreté.

Cigares importés et domestiques.

Chocolat de 40 cts la livre, le Samedi et la veille des fêtes 29 cts.

Grand choix de chocolats en boîtes de fantaisie.

Nous avons aussi un grand assortiment de médecines patentées et autres, aussi marchandises pour les épiciers qui vendent des médecines.

CARTES POSTALES ILLUSTREES
FRASERVILLE Drug Co.

Vis-à-vis de l'église St Patrice

LOUIS COTE

ENTREPRENEUR

ET

CONSTRUCTEUR

de batisses. Manufacturier de portes et chassiss.

Assortiment de bois préparé pour fini intérieur et extérieur de maisons, moulures de toutes sortes, bois préparé sur commande.

Rivière du Loup, Sta.

Chemin de Fraserville.

Téléphone 50. Boîte postale 62.

Peinturez cette maison cet automne



Protégez-la contre les effets destructeurs de la neige et de la glace—épargnez-vous du temps pour le printemps prochain.

Cela paie de peindre à l'automne.

Mais pas d'erreur! choisissez la bonne peinture, celle qui donnera réellement à vos édifices la protection pour laquelle vous avez payé.

B-H "ENGLISH" PAINT

est faite d'après la formule que la science et l'expérience de plusieurs années, faite par des hommes du métier, s'accordent à proclamer la mieux appropriée au climat canadien.

Formule: 70% Blanc de plomb pur
30% Blanc de zinc
100% Peinture pure.

Elle contient 70% de vrai blanc de plomb B.B. de Brandram—dont la pureté est reconnue depuis plus de 100 ans—30% de pur blanc de zinc; elle combine ainsi dans des proportions convenables, le plomb et le zinc purs, de manière à produire une peinture parfaite. Vous ne courez aucun risque avec la peinture anglaise B-H. Ne manquez pas de l'acheter. Il y en a de moins chères, mais aucune n'est plus économique si l'on considère l'étendue de la surface couverte et la durée à l'usage.

Aug. Painchaud,
FRASERVILLE, QUE.

sont nos représentants. Voyez-les pour échantillons, prix et information générale.

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
MONTREAL · HALIFAX · ST. JOHN · TORONTO · WINNIPEG

E. A. DOUCET . .

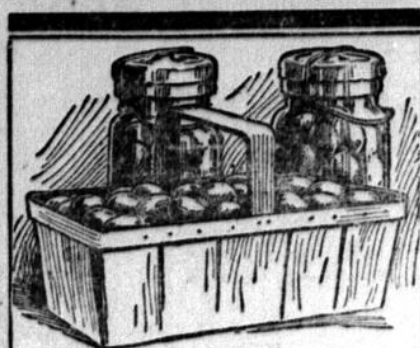
AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents

ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, FRASERVILLE

Phone Kamouraska



Les Prunes

ont une saveur parfumée qui en fait le fruit à conserver préféré, et cette année il y a une abondance de plusieurs variétés excellentes. Faites-en confire le plus que vous pourrez avec

Lantic Sugar

(Sucre Lantic)

afin de vous faire une provision de desserts économiques et sains, pour l'hiver prochain. Le "Lantic Sugar" se vend dans des

Cartons de 2 et 5 lbs.
Sacs de 10 et 20 lbs.

Canne pure. Grains FINS.

ETIQUETTES A CONSERVES

GRATUITES: 54 étiquettes

gommees et imprimées en échange

d'une marque de commerce—une

boule rouge. Envoyez à

Atlantic Sugar Refineries, Limited

Edifice "Power", Montréal.

ment qui puisse être comparé à celui de Roblin et de ses complices: Celui de la femme Caillaux. Sur douze jurés, il y en a neuf qui les ont jugés coupables. Cela fait une proportion de trois dans un.

Le C.... a demandé un permis de mineur... émancipé pour exploiter un gisement de sable de grève antédiluvien dans le deuxième rang de St-Alexandre.

Une foule de personnes tournent le sablier pour compter les instants qui nous séparent de son départ.

Dame Rumeur (a d...n thing!) prétend que sa marotte actuelle, c'est de se faire naturaliser juif.

Une âme généreuse promet cinquante cents à celui qui pourra nous garantir qu'il ne reviendra pas.

En fait d'esprit, l'opinion du grand Sam n'a jamais été un "critère" de vérité. N'a-t-il pas un rire béat?

Serait-il enragé, si nous nous mettions en frais de lui rappeler le bon tour que lui avait joué une paire de ciseaux, à son entrée... dans le monde?

Un homme grand a dit ces jours derniers que "le pont de Québec est tombé parce qu'on n'a pas eu la prudence de le faire bénir au préalable."

On se demande si tout ce qui a été suspendu a été béni.

J. A. Thibault

Manufacturier de

LIQUEURS DOUCES

Le public, en général, et celui de Fraserville, en particulier, ne devraient pas oublier que pour payer un prix raisonnable pour les liqueurs douces, c'est d'encourager une manufacture locale, opérant dans un centre qui est nôtre.

M. J. Ad. Thibault a fait ses preuves comme manufacturier de liqueurs douces, parce qu'il met sur le marché un article de première classe, en se servant de sucre de meilleure qualité, d'ingrédients hygiéniques de maisons très recommandables, et n'employant que de l'eau bien filtrée.

Le plus grand soin possible est pris dans la fabrication, et l'on sait donner à la propriété la première place dans tous les procédés d'opération.

Il n'y a qu'un moyen de fonder dans un centre comme le nôtre, une industrie de première classe. C'est de l'encourager en demandant le produit de sa fabrication.

En vente chez tous les marchands épiceries et restaurateurs, ou chez lui par téléphone No 106 ou lettre B. P. 200.

Avis

AVIS PUBLIC est par le présent donné que toute personne trouvée ou surprise à chasser, pêcher ou empiéter sur le territoire dit

"Le Forbes Seigneurie"

sora poursuivie avec toute la rigueur de la loi.

L'étendue de ce territoire du "FORBES SEIGNEURIE" comprend quatre-vingt-dix-huit milles carrés (98) sur le terrain du Crown non surveillé dans le Comté de Rimouski (Québec). Ce territoire est ainsi limité:

La ligne part d'un point situé sur la ligne de division entre les Provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, à l'intersection de la ligne de division des Comtés de Temiscouata et Rimouski; de là elle prend une direction NORD QUARANTE CINQ DEGRES OUEST (N° 45° 0') astronomiquement en suivant la ligne dite de division des dits Comtés de Temiscouata et Rimouski pendant une distance de sept milles et demi (7½); de là elle suit une direction astronomiquement nord, en suivant la ligne orientale du "Squattek Club" jusqu'au com nord-est du Territoire de Biencourt, pendant une distance d'environ treize milles (13); de là, nord quarante-cinq degrés ouest (N° 45° 0') astronomiquement, en suivant la ligne nord-est du dit territoire de Biencourt pendant une distance de trois milles (3); de là la ligne se dirige vers l'est astronomiquement en suivant le 45ème degré parallèle de latitude pendant une distance de près de sept milles et quart (7¼) de là la ligne suit, astronomiquement, une direction sud selon une ligne (204), cette ligne droite étant le prolongement de la limite occidentale de la Province du Nouveau-Brunswick; puis cette dernière ligne jusqu'au point de départ, sur une distance d'environ vingt milles et quart (20¼).

Les eaux dont "LE FORBES SEIGNEURIE" a la jouissance comprennent les Lacs Quatre, Cinq et Six, et certains étangs ou "bogs" sur la Rivière Verte, le Ruisseau et le Lac Benedict, aussi bien que toutes autres eaux que l'on trouve dans les limites du territoire ci-dessus décrit; se joignant aux eaux susmentionnées ou étant leurs tributaires.

Le Seigneur,

H. R. Forbes.

NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that all person found hunting, fishing or trespassing on the territory of

Le Forbes Seigneurie

will be prosecuted with the utmost rigor of the law.

THE FORBES SEIGNEURIE (Preserve) comprises ninety-eight square miles (98) on the unsurveyed Crown lands of the County of Rimouski, bounded and situated as follows:

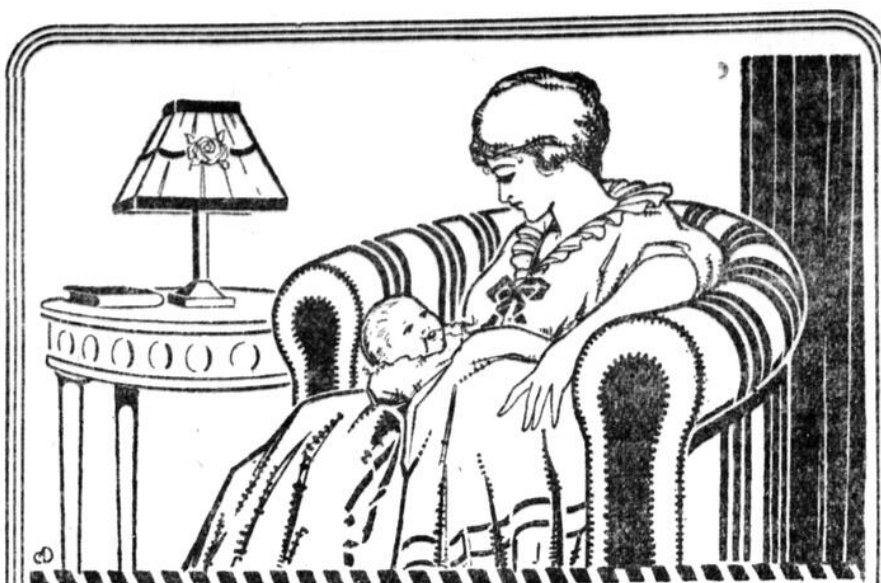
Beginning at the point on the division line of the Province of Québec and New Brunswick, where it is intersected by the division line of the Counties of Temiscouata and Rimouski;

Thence, NORTH FORTY-FIVE DEGREES WEST (N° 45° W.) astronomically in following the said division line of the said Counties of Temiscouata and Rimouski, a distance of seven and one-half miles (7½); thence, north astronomically in following the east line of "Squattek Club" up to the north-east corner of the township of Biencourt, a distance of about thirteen miles (13); thence north forty-five degrees west (N° 45° W.) astronomically in following the north-east line of the said township of Biencourt three miles (3); thence, astronomically east in following the forty-eighth parallel of latitude, a distance of about seven and one-quarter miles (7¼); then, astronomically south in following a straight line being the prolongation of the west boundary of the Province of New Brunswick, and this last line up to the starting point, a distance of about twenty and one-quarter miles (20¼).

The waters of THE FORBES SEIGNEURIE comprise the Fourth, Fifth and Sixth Lakes, and numerous ponds or bogs on Green River, Benedict Brook and Benedict Lake, as well as all other waters found on the territory hereinbefore described, connected with or tributary to the said water.

The Seigneur,

H. R. Forbes.



LA JEUNE MERE

en convalescence ne doit pas trop présumer de ses forces, même à l'époque où tout danger semble avoir disparu. Au contraire, elle doit redoubler de prudence, renforcer son organisme épuisé, dans l'intérêt de sa santé et de celle de son enfant.

La jeune mère éprouve toujours une profonde jouissance à sentir ses forces revenir peu à peu; il lui semble qu'une vie nouvelle va recommencer pour elle.

Oubliant ses souffrances, les heures d'anxiété qu'elle a traversées, elle fait mille projets qu'elle a hâte de réaliser.

Cependant, combien de jeunes mères ont eu à se repentir d'avoir trop présumé de leurs forces, d'avoir trop négligé de se fortifier, alors que d'autres se sont promptement rétablies grâce au

Vin St-Michel

Ce vin délicieux et riche en ces éléments essentiels à la restauration, au renouvellement, à l'enrichissement du sang, la source même de la force, de l'énergie et de la vie.

Jeunes mères convalescentes, commencez de suite l'usage régulier du VIN ST-MICHEL et vous pouvez être certaines d'un prompt retour à la santé.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Sole Agents), 468 rue St-Paul Ouest, Montréal. EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis.)

Sujets de méditation

Ceux qui frappent la loi, ce sont ceux qui n'ont jamais trappé clou de leur vie.

Ceux qui manquent le plus de savoir vivre, ce sont parfois ceux qui appartiennent aux meilleures familles.

Les belles-mères sont un empêchement dérimant à une foule de mariages. Pas de dispense possible dans des cas semblables.

Il est dangereux pour quiconque habite une maison de verre de jeter des pierres dans le jardin de son voisin. C'est l'expérience que vient de faire un député conservateur, qui a été condamné tout récemment à subir son procès aux prochaines assises criminelles. Si ce garçon-là était avocat, (il n'a été jusqu'ici que l'avocat du diable, ou des diables, c'est-à-dire de Borden, de Sam Hughes et de Bob Rogers,) il profiterait de l'impasse où il se trouve pour se faire nommer juge Morale. Au lieu d'être condamné, il condamnerait les autres à sa place, et.... il serait à l'abri, à l'heure du déluge et de la rétribution.

Les tranches qu'on a dans certaines spéculations sont terribles.

Les beaux jours sont de plus en plus courts et de plus en plus rares. La nature se recueille avant de s'ensevelir sous le manteau glacé de l'hiver. Les touristes ont presque tous quitté la campagne. Qu'il est triste de voir le cadenas sur la porte de leurs cottages!

Le diable, devenant vieux, se fit moine.

Le patriotisme est souvent le refuge de la canaille.

Au dire des médecins les plus célèbres, l'abus de la cigarette obscurcit l'intelligence.

Quantité d'apôtres du recrutement à outrance seraient refusés, même à l'armée du salut.

Il n'y a, dans toutes les fastes judiciaires, qu'un seul acquitte-

Une Enquete a Démontré

que les germes divers des maladies ont leur origine dans les matières inutilisées qui se trouvent dans le corps humain. Ne laissez donc pas alors vos intestins s'embarasser et rejeter ces germes malfaisants dans votre sang. Ne risquez pas de contracter de graves maladies. Tenez vos intestins libres et votre bile régularisée par les

BEECHAM'S PILLS

qui guérissent rapidement et sûrement la constipation, l'indigestion, la biliosité et les maux de tête. Elles sont composées de drogues d'origine végétale—innocentes et ne créant pas d'habitude. L'expérience de trois générations démontre que les Pilules Beecham préviennent la maladie et sont

Un Grand Aide à la Santé

VALANT UNE GUINEE LA BOITE.

Préparées seulement par Thomas Beecham, St-Helens, Lancashire, Angleterre. Vendues partout au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boîtes à 25 cents.

VOULEZ-VOUS UNE MONTRE ?

Nous pouvons vous en vendre une à meilleur marché que votre bijoutier.

Toutes nos montres vendues directement de la manufacture au consommateur.

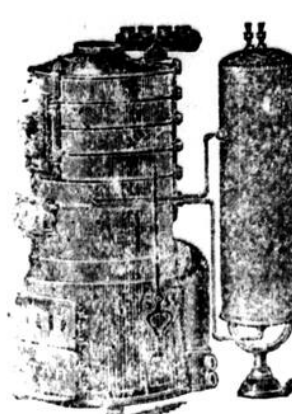
Ecrivez pour avoir les prix de la sorte que vous désirez acheter.

EAVES JEWELLERY Co.

Département des commandes par la poste

50 NOTRE-DAME, OUEST Montréal

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE



Pour appareil de chauffage économique et plomberie moderne, adressez-vous à

P. Paquet & Cie
FRASERVILLE.

30 ans de pratique et d'expérience, est la meilleure garantie de satisfaction.

Tél. Kam. 204.

MATERNITE.

DEUX MERES CITENT LEUR CAS.

L'une était si affaiblie et si maigre qu'elle ne pesait pas plus qu'une enfant. Ses médecins ne comptaient plus la sauver. Elle écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et recouvre la santé.

L'autre souffrait beaucoup, épuisée par des maternités répétées, elle devait rester couchée des journées entières. Elle prend les PILULES ROUGES, se fortifie, se guérit et augmente de soixante livres.

Mme HENRY ROBIDA



"Dans la première année de mon mariage, j'eus une maladie prématurée et je dus rester au lit près de trois mois; j'étais tant affaiblie et j'étais devenue si maigre que je ne pesais pas plus qu'une enfant. Les médecins ne comptaient plus me sauver, parait-il, et je pensais souvent à la mort moi aussi. Cependant, comment abandonner tout espoir quand on est jeune? Des connaissances m'avaient conseillé les Pilules Rouges; je me décidai de faire écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, étant trop faible pour le faire moi-même, et dès que j'eus sa réponse, je ne tardai pas à me traiter tel que recommandé, à prendre des Pilules Rouges. Au bout de quelques semaines, je pouvais me lever; les douleurs diminuèrent peu à peu, puis cessèrent; je me sentais une nouvelle vie; l'appétit revenait et j'engraisais. J'étais donc sauvée, et peu après je jouissais d'une bonne santé."—Mme Henry Robida, 78 Mechanic, Southbridge, Mass.

Les approches de la maternité ne sauraient être entourées de trop de soins et de précautions. De l'état de santé de la mère dépend le sort de l'enfant qu'elle porte dans son sein. Si la mère est bien vigoureuse, est saine moralement et physiquement, elle traversera facilement l'épreuve et donnera le jour à un enfant solide et bien portant. Si au contraire elle est lymphatique, anémique, débile, non seulement elle sera exposée aux pires accidents, mais aussi sa progéniture sera malade et sujette à toutes les épreuves qui assaillent le jeune être. Il faut se préparer aux rigueurs de la maternité, comme on se prépare à affronter une bataille. Naturellement, les méthodes sont variées.

On peut consolider la constitution en régénérant directement le fluide exciteur; le séjour à la campagne, au grand air, au soleil, donne des résultats incomparables; mais c'est une méthode de luxe qui n'est pas à la portée de toutes les bourses et de toutes les conditions.

Il y a aussi la suralimentation; mais il ne faut pas oublier que la surabondance de nourriture a ses inconvénients, peut détraquer l'estomac et compliquer les misères initiales d'une foule d'accidents secondaires.

Restent donc les fortifiants pour régénérer le sang. C'est le sang qui répare, stimule, galvanise et désintoxique le système. Pour assurer une maternité paisible, exempte de troubles, il faut que l'on retienne à la mère du sang neuf.

Mères soucieuses de l'avenir de votre famille, mères qui attendez le grand événement, n'hésitez pas! Consultez le Dr Emile Simard, spécialiste des maladies des femmes, l'élève préféré de ces maîtres de la science européenne dont il a suivi les leçons, les Drs DeVos et Capelle. Le Dr Simard ordonnera un traitement infaillible. Sous sa direction, la femme raffermie, rassurée, reprend possession d'elle-même, avec cette joie intime qui accompagne le retour à la santé, et ces bienfaits se manifestent si vite que la jeune mère se croit ressuscitée plutôt que guérie.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Comme par le passé, les consultations du Dr Simard sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les mar-

chands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2,50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au cent; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITE pour la femme, qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer, dans votre localité, les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Mme WALLACE DUFRESNE

"Avant mon mariage, j'avais pris des Pilules Rouges pour combattre une grande faiblesse et j'y avais merveilleusement réussi. Quelques années après mon mariage, épuisée par des maternités répétées et des obligations multiples, toutes sortes de douleurs survinrent. Je souffrais surtout des reins et du bas-ventre et il m'était impossible de faire mon ouvrage tant j'avais de mal. Aussi devais-je rester couchée. Les Pilules Rouges ont, cette fois encore, été mon remède; j'en ai pris une douzaine de boîtes qui m'ont guérie, m'ont fortifiée et engraisée. J'ai alors gagné en pesanteur une soixantaine de livres, poids que j'ai conservé ainsi qu'un teint de santé."—Mme Wallace Dufresne, 98 rue Saint-George, Trois-Rivières, Qué.



Feuilleton du "SAINT-LAURENT"

LES DEUX JEANNE

No 8

Suite.

Mme Dumarroy ne laissa pas passer sans relever la phrase de Mme Berthiaux.

—Il est certain, ma chère, que vous avez raison, quand on ne possède qu'un petit revenu et qu'on est chargée d'enfants, comme vous, on doit viser à l'économie. Mais je ne m'explique pas, par exemple, que Jeanne qui peut prendre toutes les libertés, ait préféré cet affreux trou de Trouville ou à Dinard, où son père a de si belles villas. Je vous assure que; si, comme nous l'espérons, Philippe conclut, cette année, son affaire des lignes du Brésil, c'est à Dinard que nous nous fixerons à la prochaine saison. Je déciderai même Philippe à y acheter quelque chose.

Naturellement, Philippe, c'était M. Dumarroy. Jeanne s'expliqua assez vertement.

—Ma bonne amie, c'est précisément parce que je puis prendre toutes sortes de libertés vous auriez dû dire, "licences" qui est beaucoup plus classique, c'est pour cela même que j'ai pris celle de venir à Saint-Pair. Et vraiment, je ne m'y déplaçais pas trop, je vous assure. Il faut bien un peu varier. Les pous-pous de cire et les têtes de cotillon, je les retrouverai, sans aucun doute, cet hiver. Aussi ne suis-je pas fâchée de rompre quelque peu en visière avec elles.

Sur ce ton de conversation aigre-douce, elles s'enfoncèrent dans la foule des baigneurs. A Saint-Pair, le coup d'oeil de la plage est vraiment ravissant.

Comme l'avait dit Mme Dumarroy, c'étaient surtout des "familles nombreuses" des "ménages tranquilles" qui s'étaient donné rendez-vous aux alentours de la petite ville normande. Sous les ombrelles bariolées de rouge, de vert, de jaune et de bleu, on ne découvrait que

d'hommes visages de mamans, placidement assises sur le sable, ou sur leurs pliants, apportés peut-être de fort loin.

Des boîtes à ouvrage baillaient étalant les laines des tricots ou des pelotes de fil des échevets. Ça et là, un père un frère, étendu sur le dos, savourait un cigare, la tête enfoncée dans ces panamas à cinq sous qui se terminent en poivrières, la face abritée, le ventre et les pieds en plein soleil. Un bruissement de notes claires, secouées par la brise, enveloppait la masse.

Tout au bord, raillant le flux, les pantalons, ou les jupes retroussées jusqu'aux hanches, gamins et fillettes ramassaient des coquillages péchaient des équilles, retournaient les méduses ou des crabes, s'empêtraient gaiement dans le varech onduleux, ou creusaient avec des pelles de bois des rigoles pour cerner les îlots taillés dans le sable.

Bref, à cet assemblage confus il se dégageait une impression de simplicité, de bonne humeur française à laquelle rien ne portait ombrage. On se sentait à l'aise là dedans, loin des soucis de la vie des dix mois de commérages, des compétitions, de félonies commerciales ou sociales qui sont les conditions mêmes de l'horrible lutte pour l'existence.

Tout à coup, comme sur un mot d'ordre, les conversations et les rires d'enfants se turent; le chuchotement des voix baissées remplaça les grands éclats.

Quelques "Ah! ah!" admiratifs détonnèrent seuls dans cette façon de silence, et tous les yeux se fixèrent sur le même point: une sorte de plancher mobile, de tremplin porté par des roues, qui dominait d'un pied la crête des lames montantes.

Et sur cet plateau-forme, à la vue de tout ce peuple émerveillé, Jeanne de Buheil laissait glisser le, cy-

gne qui l'enveloppait de son manteau de neige, entra dans mer avec la grâce nonchalante et troublante d'une Vénus Anadyomène.

Le buste se laissa voir, coiffé par les vagues; puis la tête et les bras seuls émergèrent, jusqu'au moment où pareille à une Néréide, la belle fille s'abandonna, alanguie, comme sur une couche de velours, aux étreintes de l'humide élément. Brusquement, un bravo éclata, qui entraîna l'enthousiasme universel. Jeanne pouvait être fière. A Dinard, à Paramé, elle n'obtenait que des succès. Ici, c'était un vrai triomphe.

III

Les huit jours de retraite que Jeanne avait imposés à ses soupriants touchaient à leur fin. Des la veille du jour fixé pour l'accomplissement du pari, elle reçut les quatre cartes de bristol glacé portant les quatre noms. Aussitôt, elle fit savoir aux quatre amis qu'elle désirait les voir sur le chemin pour déterminer avec eux les conditions du match. Aucun d'eux ne se fit attendre, d'autant plus que M. de Buheil avait enveloppé le rendez-vous d'une invitation à déjeuner.

Il était fort inquiet, cet excellent M. de Buheil, le modèle des pères complaisants. Cette fois, pourtant, le caprice de sa fille l'avait réellement alarmé. Il était allé aux renseignements et avait appris la distance des îles Chausey à la côte. Onze kilomètres, soit près de six kilomètres à faire à la nage en plein courant de flots ou de jasant, puisqu'il était convenu qu'une embarcation les conduisait toujours à moitié route du rivage. Il prit donc Jeanne à part, lui fit des remontrances un peu vives, auxquelles la folle créature répondit en se jetant impétueusement au cou du vieillard.

—Que veux-tu qu'il m'arrive? demanda-t-elle avec son insoucieuse gaieté. Le temps est magnifique, et tu sais comment je nage. D'ailleurs, par surcroît je serai accompagnée d'excellents nageurs. Enfin, les bateaux ne manqueront pas, nous avons pris soin de retenir le meilleur patron de la côte, Yvon Toulfran.

En cette dernière assertion, Jeanne dépassait la vérité, car la vérité était qu'elle n'avait faite encore

aucune démarche auprès du vieux baigneur. Mais, ici encore son incroyable chance la servait, et même en pensant mentir, elle ne mentait pas. Davis Elphinstone avait posé les devants et retenu la place. Après le dîner, la conversation fut tout naturellement mise sur le chapitre du pari.

—Eh bien! demanda Jeanne nonchalamment, avez-vous pris toutes les dispositions?

—C'est fait, Miss, répliqua l'Anglais avec suffisance.

—Ah! Et quelles sont les mesures?

—Voici: le patron Toulfran nous loue un grand cotre. Il n'a

pas voulu nous conduire lui-même disant qu'il ne prêterait jamais les mains à l'accomplissement d'une folie. Comme le bruit s'en est répandu en ville, bien des gens veulent assister à la partie. Nous serons dix suivants, plus deux à bord du cotre. Après ça nous ne défendrons pas aux curieux de nous accompagner en plus grand nombre.

—Très bien, monsieur, fit Jeanne en battant des mains, vous êtes un gentleman accompli, vous faites bien les choses. Et l'heure du match?

(A suivre)

Culture du Tabac Canadien Naturel ROSE QUESNEL



La transplantation du Tabac Canadien

Moison, le pionnier de la navigation à vapeur en Canada, ne s'émervellerait pas plus à la vue d'un vapeur trans-océanique moderne que le planteur de tabac d'il y a cent ans à la vue des méthodes modernes employées aujourd'hui par le planteur intelligent dans certains districts de la province de Québec.

La sélection des graines, la préparation et la stérilisation du sol des couches chaudes, le repiquage, les assolements sont autant d'opérations que le planteur intelligent doit surveiller avec soin même que le plant quitte la pépinière. Dans le courant du mois de juin les plants sont transportés de la pépinière en pleine terre. On choisit de préférence les sujets forts, vigoureux, ayant six ou huit feuilles. Un transplanteur automatique, opérant par deux hommes, fait les trous dans chaque butte, y dépose délicatement le plant, presse la terre autour des racines et arrose les plants, plus vite et mieux que si ces opérations étaient faites à la main.

Le plant de tabac, planté dans un sol profond, onctueux, bien meuble et enrichi de cendres de bois dur et d'engrais chimiques, entreprend maintenant sa seconde période de croissance et de développement.

Tous les planteurs de la province de Québec ne suivent pas cette méthode de culture raisonnée, mais ceux qui la suivent sont amplement rémunérés pour leur trouble, car nous achetons leur récolte à prime, et c'est ce tabac qui entre dans la fabrication du tabac

ROSE QUESNEL Tabac à Fumer Doux et Naturel

Le meilleur tabac à fumer naturel sur le marché, un tabac doux, agréable, possédant un arôme exquis, caractéristique et qui ne brûle pas la langue et n'assèche pas la gorge.



Essayez-en un paquet

5

Chez tous les marchands.

LE TABAC ROSE QUESNEL est fabriqué de tabac Canadien naturel de choix, soigneusement cultivé, récolté, séché et ayant subi une maturation parfaite. Il est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "sucillade".

The Rock City Tobacco Co. Limited.



REFUSEZ LES SUBSTITUTS

BILLET AGRICOLE.

"Honneur à elle..."

Dans un jardin orné de fleurs, de plantes comestibles et ornementales autour de l'Évêché de Rimouski, des bras s'agitent dans des gestes irrésistibles dirigés vers le sol et des voix émettent d'admiration. Trois amis de la terre hument avec délice l'air du matin chargé de douces senteurs, de choux-de-Siam, betteraves, carottes, etc.....

—Honneur à elle, s'écrie le plus enthousiaste.

—Qui elle ? demande un autre parce que notre ami, par état, avait renoncé à toute "elle".

—Honneur à elle... la culture sarclée. Vive les "diavots" et les grosses bettes !...

La-dessus le cœur de nos agronomes déborde. "Honneur à elle", la culture sarclée parce qu'elle a mérité l'adhésion et les hautes considérations de ceux que Dieu a choisis pour mettre à la tête de son peuple. Un demi-arpent de Choux de Siam en face de l'Évêché c'est une bonne démonstration en faveur de cette culture rémunérative "Honneur à elle". La culture des plantes-racines se développe un peu partout. Elle a conquis les faveurs des cultivateurs de progrès. Elle est le plus fort soutien de l'industrie laitière... l'espoir des vaches, le réconfort des chevaux, des porcs et des moutons fit l'un de nous plaisamment.

—C'est aussi cette culture qui régénérera le sol ajouta un autre avec assurance "Honneur à elle", parce que la culture sarclée par les soins qu'elle exige nous donne une plus haute idée de l'énergie industrielle de notre race.

"Honneur à elle" parce que la plupart des armes employées pour la combattre sont trempées dans la paresse, l'apathie ou le préjugé étroit.

"Honneur à elle" parce que la plu de Siam sa valeur règne en en maître sur plus d'une centaine d'acres dans chacune de nos paroisses, et parce que tout sa puissance conquérante se manifeste hautement partout.

GEORGES.

Distribution de grain et de pommes de terre de semence

PAR LES
Fermes expérimentales
de l'État 1916-1917

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants : blé de printemps (à peu près 5 livres), avoine blanche (à peu près 4 livres), orge (à peu près 5 livres), et pois de grande culture (à peu près 5 livres). Les échantillons de pommes de terre (à peu près 3 livres) devront être demandés à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyés gratuitement par la poste.

Il n'est accordé qu'un échantillon de grain et qu'un échantillon de pommes de terre par chaque ferme. Comme notre réserve de semences est limitée, les cultivateurs feront bien de nous adresser leurs demandes de bonne heure. Probablement en retard seront les demandes reçues après décembre.

Toute personne désirant avoir un échantillon devra écrire (français) au : Céréaliste du Dominion, à la Ferme expérimentale, à Ottawa, pour qu'il lui soit envoyé une formule de demande.

J. H. GRISDALE.

Directeur des fermes expérimentales du Dominion.

Comment on traite ordinairement le fumier

Dans la petite causerie d'aujourd'hui nous décrivons sommairement la manière ordinaire de procéder envers le fumier, en indiquant les pertes qui en résultent pour l'agriculture ; pertes qui pour la seule province de Québec se chiffrent à plusieurs centaines de mille, peut-être à plusieurs millions des piastres annuellement.

Lorsqu'on pénètre dans une étable ou écurie, on constate toujours une certaine odeur ammoniacale ; plus forte dans les écuries à chevaux que les étables à vaches, d'autant plus prononcée que la température des locaux est plus élevée, que les litières et les déjections sont enlevées à plus longs intervalles. Si alors on veut examiner comment est conservé le fumier, qu'on retire de dessous les animaux, il suffit ordinairement

de sortir de la grange et de chercher l'endroit le plus proche qui se trouve en déclivité, surtout la berge d'un ruisseau ou d'un fossé, s'il s'en trouve un dans le voisinage immédiat de la bâtisse. Là s'écoulera depuis l'automne jusqu'au printemps le tas de fumier, exposé directement à l'action des rayons du soleil, lavé par les eaux de pluie qui dégouttent des toits et asséchés par un drainage parfait amenant directement le purin dilué d'eau, qui s'écoule à travers la masse dans le ruisseau ou le fossé dont il fut question plus haut.

De cette façon on obtient les résultats suivants :

1o. — Une partie de l'azote de première qualité (valant environ 20 centins la livre) sous l'action de fermentation intense que subit l'urine dans l'étable chaude où elle séjourne se volatilise à l'état d'ammoniaque gazeux qui nous irrite les narines.

2o. — Le reste de l'azote de forme ammoniacal plus un autre élément de fertilité du fumier, la potasse soluble qui s'est dissoute dans le liquide par la macération des excréments solides dans le purin s'en va dans le ruisseau ou dans le fossé pour ne plus jamais revenir.

3o. — S'il en reste encore un peu d'azote ammoniacal à l'intérieur du tas de fumier il finit aussi par se volatiliser en bonne partie, lorsqu'on n'a pas soin de fouler la

masse et de l'arroser avec du purin pour en chasser l'air qui provoque précisément cette déperdition.

En résumé on peut donc dire que, dans de telles conditions, l'engrais qu'on transporte sur le champ au printemps ne renferme plus en fait d'éléments nutritifs, que la chaux et l'acide phosphorique qui n'ont pas éprouvé de diminution sensible ; la potasse insoluble et un peu d'azote sous forme organique c'est-à-dire de très médiocre qualité comparée à celle qui est gaspillée par évaporation. En se basant sur la valeur compensative des 4 éléments de fertilité qu'un bon fumier doit rendre au sol on peut estimer sans exagération que l'engrais de ferme conservé sans soin perd plus de la moitié de la valeur qu'il devrait représenter en cas de traitement rationnel.

Pour donner une idée du chiffre que cela fait en piastres par tête de bétail ou par cheval, nous mentionnerons, d'après le professeur W. A. Henry, directeur de la Station Expérimentale de l'Université de l'État de Wisconsin, les valeurs respectives des éléments fertilisants contenus dans le fumier produit en un an par chaque animal de la ferme. Ces valeurs sont calculées sur le prix moyen à la livre des divers constituants des engrais commerciaux, achetés en gros.

Cela nous donne pour le cheval un total annuel de \$ 27.05 ; pour la

vache \$37.48 ; pour le porc, \$3.31.

Or, parmi les trois éléments nutritifs, Azote, acide phosphorique et potasse qui figurent dans le compte l'azote seul intervient pour plus des trois quarts de la valeur. Nous venons précisément de voir que c'est cet élément qui est surtout perdu et si à cela, il faut ajouter la potasse soluble, il semble bien que nous restons plutôt en dessous de la vérité en affirmant que la conservation défectueuse du fumier fait perdre plus de la moitié de sa valeur intrinsèque.

Si on peut se donner la peine de faire un petit calcul seulement il est facile de se rendre compte que pour une ferme qui comporte un certain nombre de chevaux et de vaches, la somme ainsi gaspillée représente un montant considérable ; même si on réduit de moitié la valeur du fumier total produit, eu égard au fait que les animaux en général ne passent que la moitié de l'année à l'étable ou à l'écurie.

Dans un prochain petit entretien nous dirons comment il faut procéder pour diminuer autant que possible les pertes en azote, par volatilisation, lors de la fermentation du fumier, et, ce qui est plus élémentaire, ce qu'il faut faire pour conserver tout le purin qui est la partie la plus précieuse du fumier de ferme.

H. M. NAGANT,
Professeur à l'Institut Agricole d'Oka.

Économique

Rien ne se perd dans la "FORCE." On la mange jusqu'au dernier flocon. Pas de dépense pour la faire cuire. Elle est prête à servir. C'est le meilleur blé entier de l'univers, cuit avec du riche malt d'orge.



Sunny Jim dit:

"Poids pour poids, la 'FORCE' soutient mieux que la viande ou les oeufs. Étant donné que pour votre argent elle fournit tant de valeur alimentaire, c'est la nourriture de consommation la plus économique.

"Les petits organismes en croissance trouvent dans la 'FORCE' de splendides éléments pour les nerfs, les os et les muscles. Son croquant savoureux, au goût de noisette, est aussi des plus exquis.



"Essayez de la 'FORCE' avec des baies ou des tranches de bananes pour le déjeuner de demain matin. Inutile de se casser la tête pour avoir bien d'autres choses. Ces flocons rôtis de blé et de malt sont en eux-mêmes un vrai repas."

Prix 15c.—il n'y a rien de mieux

Préparée par La Compagnie H-O, Hamilton,
et en vente partout par les bons épiciers.

Le Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Offre de précieuses ressources aux mères qui élèvent une famille. C'est un remède qui a donné des preuves par milliers de son efficacité dans les cas de dentition difficile, de coliques, de diarrhée, de dysenterie, de choléra infantile, de manque de sommeil.

ON DEVRAIT EN AVOIR TOUJOURS A LA MAISON.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin

POUR LE

RHUME

Soulage dès la première dose et guérit promptement
Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

PRIX: 25 cts la bouteille.



Les Cachets Gauvin

CONTRE LE

MAL DE TÊTE

Soulagent promptement
Maux de Tête,
Migraines, Névralgies, Sciaticque,
et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cents la boîte.

CARTES D'AFFAIRES

LAPOINTE, STEIN & LÉVESQUE

Avocats et Procureurs

BUREAU: Bloc POTVIN
Rue de l'Eglise, Fraserville, P. Q.

JEAN FRANÇOIS POULIOT

Avocat

BUREAU EN FACE DE L'EGLISE
ST PATRICK
Rivière-du-Loup.

LOUIS A. TALBOT, C. R.,

AVOCAT

RECORDER DE FRASERVILLE
BUREAU: 117^a rue Lafontaine
Rivière du Loup Station.
Téléphone Kamouraska No 292

POTVIN & LANGLAIS

Avocats

BLOC BELLE, RUE DE L'EGLISE
Fraserville, Qué.

E. H. CIMON

Avocat et Procureur

RÉSIDENT: Avenue Fraser
BUREAU: Bloc Cimon,
Rue de l'Eglise, Fraserville, Qué.

LEON PARADIS

Avocat et Procureur

Bureau et résidence:
Rivière-du-Loup, STATION, P. Q.
Tél. Kamouraska No. 79

LIZOTTE & MICHAUD

Avocats et Procureurs.

BUREAU: BLOC BELLE
L. P. Lizotte L. L. B. Résidence: Ch.-
Alex. Michaud L. L. L. Jean Grandville.

EUGENE FAFARD

Arpenteur-Géomètre

BUREAU: Notre-Dame du Lac, Témis-
couata. Téléphone: Hôtel Tardit.

J. ALBERT MICHAUD

ARPEUTEUR-GEOMETRE

Trois-Pistoles P. Q.

GEORGES OUMET

INGENIEUR CIVIL ET

ARPEUTEUR-GEOMETRE

Rivière du Loup

Arpentages et bornages suivant la loi,
cassiers, plans de paroisses, expertises, etc.RESIDENCE RUE DE L'EGLISE
en face du Palais de Justice
Téléphone Kamouraska.

CHS. A. CAUVREAU, Député

Notaire

BLOC POULIOT
En face de l'église, Fraserville.
Téléphone Kamouraska.
Prête argent sur bonnes
garanties.

L. J. DUCAL

Notaire

BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE
Fraserville P. Q.

OSCAR LEVESQUE, B. A., L. L. L.

Notaire

Prête argent sur bonnes garanties
Bloc Cimon Rue de l'Eglise,
FRASERVILLE, Québec.
Téléphone Kamouraska.

DUBE & FILS, Enr.

(CHS. EUG. DUBE)

Grains et Provisions,
Matériaux de Construction.
RIVIERE-DU-LOUP - - - STATION

L. E. PARROT

MEDECIN-CHIRURGIEN

De l'Hôpital de Fraserville

Rue LAFONTAINE

Dr. Z. VEZINA

Ex-Elève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: MALADIES DES
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.
BUREAU: RUE LAFONTAINE
Fraserville, Qué.Tél. Kamouraska, No. 325
Ne pratique que sa spécialité.
Heures de Bureau: 8.30 hrs à
11.30 hrs A. M. et 1.30 hr à 5 hrs
P. M. Soir à 8 heures.

Dr. E. PETTICREW

Ex-interne à l'Hôtel-Dieu de

Québec.

CHIRURGIEN DE L'HOPITAL
A FRASERVILLE.

DR. EMILE SIMARD

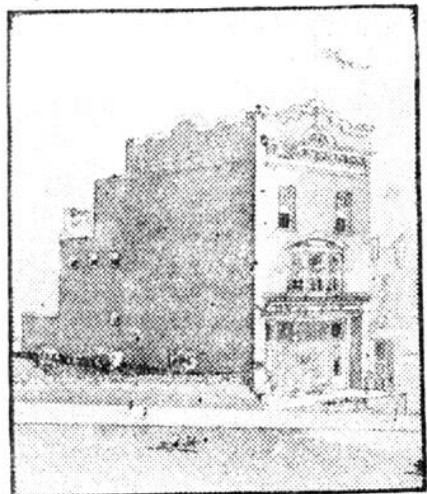
DE L'HOPITAL DEST-BASILE N. B.

EDMUNDSTON, N. B.

PHARMACIE

-DU-

Dr John Kane



113, Rue Lafontaine

Rivière du Loup, Station. P. Q.

Pas de crédit

LA BANQUE

NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital Autorisé \$5,000,000.

Capital Payé . . . 2,000,000.

Réserves . . . 1,954,843.

Nous acceptons des dépôts de
\$1.00 ou plus.
L'intérêt à 3% payable semi
annuellement sur la balance
minimum.Nous avons des correspondants
par le monde entier et nos MAN-
DATS DE VOYAGE sont payables
au pair partout.

Notre bureau de PARIS (14

Aulx) offre des avantages
exceptionnels au commerce et au
public voyageur.Les virements de fonds, les
collections, les paiements, les
crédits commerciaux et les pla-
cements sont effectués en Euro-
peaux États-Unis et au Canada,
avec plus bas taux.

ATTENTION! ATTENTION!

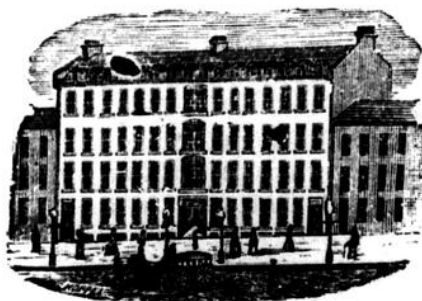
M. J. E. Laforest entrepreneur
plombier de cette ville s'occupe
depuis que jamais de chauffage à
eau chaude et à air chaud plom-
beries de toutes sortes, couvertures
dalles, lambrais en tôle etc et toutes
réparations à la boutique, en fer-
blanc, tôle, cuivre, granit.Il a toujours en stock des poêles
de toutes sortes tels que les Moffat
ainsi que toutes les autres marques
à l'échange toujours les vieux
poêles comme par le passé. Stock
de plomberies de toutes sortes,
tubes pompes etc. Donnez vos
ordres par téléphone. Toutes les
commandes données par la maille
auront toujours notre plus grande
attention.Adressez vous au Bureau de
Poste Centre.

J. E. LAFOREST

LACHANCE & FILS

Entrepreneurs - Manufacturiers

FRASERVILLE - - - P. Q.

Construc-
teurs
de
Bâtissesen
Pierre
et
en BriqueMANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS. -- ASSOC-
TMENT DE BOIS DE CHARPENTE, BOIS PRÉPARÉ,
BARDEAUX, MOULURES. -- TOUJOURS
EN MAINS: FERONNERIES,
MULES. -- PEINTURESToujours des ouvriers pour les réparations à domicile
sur demande. -- Maisons à louer. -- Ex-
perts en évaluations, propriétés,
estimés, etc., etc....

Tél. Kamouraska 67

ABONNEZ-VOUS

AU "SAINT-LAURENT"



EXCURSIONS

VERS
L'OUESTTous les mardis jusqu'au 31 oc-
tobre. Par chemin de fer exclusi-
vement.Aussi les mercredis durant la
saison de navigation, par vapeur
de OWEN SOUND VIA.

La route des grands Lacs

Pour renseignements et billets
s'adresser à 30 rue St-Jean, Châ-
teau Frontenac et à la Gare du
Palais, Québec.

C. A. LANGEVIN.

Agent Local du Service des voyageurs.

Ou à E. J. HEBERT,

Premier Assistant Agent Général

Trafic-Voyageurs

GARE WINDSOR MONTREAL P.Q.

Chemin de fer Témiscouata

HORAIRE

En force lundi 28 Août 1916

Dép. Riv. du Loup 7.45 a. m.

EXPRESS

Arr. Comors N. B. 1.25 p. m.

Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m.

MIXTE

Arr. Edmundston J. C. 4.35 p. m.

Dép. Edmundston J. C. 8.15 a. m.

EXPRESS

Arr. Riv. du Loup 1.50 p. m.

Dép. Comors N. B. 2.35 p. m.

MIXTE

Arr. Riv. du Loup 8.40 p. m.

Service quotidien, excepté les dimanches.

Correspondance à Edmundston J. C. avec

le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédé-
ricton et St Jean N. B., Houlton, Presque

Isle, Carleton, Fort Fairfield, Me.

Et à Rivière du Loup avec tous les trains

express de l'Intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, prospec-
tus etc. S'adresser à

F. N. Bélanger, Agent général Freight

et Passagers.

Pierre Michaud

Marchand de bois de construction
et propriétaire de moulins à
scie, à bardeaux et planer

ST-EPIPHANE, TEMISCOUATA.

Toujours en mains: bardeaux
planches, madriers et tout autre
bois de construction, livrables à
l'entrepôt à Fraserville ou sur les
chairs à St-Arsène.

AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

Entreprise de tous bois
construction, sur devis
Fleur, gru, son, sel, chaux, bri-
que, ciment, toujours en entre-
pôt à St-Arsène, pour livrer sur
les chairsTÉLÉPHONEZ-MOI POUR VOUS
RENSEIGNERJe fais un gros commerce des
produits de la ferme, tels que
beurre, œufs, lard, bœuf, etc.J'ai à vendre un hangar, de
30 x 60, levé seulement, fait de
bois de 1^{re} classe pouvant servir
de manufacture, ou de moulin à
scie.A vendre à de bonnes condi-
tions.

Téléphones Kamouraska

INTERCOLONIAL
RAILWAYLe et après le 10 janvier 1915 les convois
de chemin de fer voyageront comme suit
LES TRAINS QUITTERONT LA
RIVIERE-DU-LOUP.No 33 Express rapide pour Que-
bec et Montreal, tous les jours
[sauf le dimanche, de Halifax à
Campbellton].No 45 Express pour Lévis, (tous
les jours, [excepté le dimanche])

No 47 Mixte pour Lévis, (tous les jours excepté le dimanche)

No 49 Mixte pour Harlaka Jet
tous les jours, (le dimanche ex-
cepté).....No 151 Express pour Lévis, Qué-
bec (tous les jours excepté le
dimanche).....No 34 Express pour St-Jean N.-B
et Halifax (tous les jours).....sauf le dimanche de Campbell-
ton à Halifax).No 44 Mixte pour Ste-Flavie, (tous
les jours, excepté le dimanche).....No 150 Express pour Ste-Flavie,
(tous les jours, sauf le dimanche) 1Wagons lits et restaurant sur l'express
maritime entre Montréal et HalifaxTous les convois sont réglés d'après
temps "Eastern Standard Time", 24 h.
commençant à minuit.MM. les Marchands de
Fraserville et du DistrictNous avons ouvert un entrepôt
à Fraserville Station, sous la
gérance de M. W. D. MAROIS.
Nous nous sommes aussi assurés
des services de M. J. L. MARIER,
pour remplir la position d'expé-
diteur en chefs.Vous pourrez vous procu-
rer, aux prix de Québec, toutes lesFARINES, CRAINS, PROVISIONS
ET EPICERIES GENERALESdont vous aurez besoin. Nous
sollicitons votre bienveillant pa-
tronage.

J. B. RENAUD & CIE. ENR

104-150, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

A LOUER

Logements et bureaux, à la Station (et
au Village).

S'adresser à

JEAN-FRANÇOIS POULIOT,

AVOCAT, Fraserville.

MAISON A VENDRE

Une maison à vendre avec 3 empla-
cements dans St-Lodger dans une bonne
place d'affaires. Pour informations, s'ad-
resser à Etienne Fraser Chicoutimi, ou au
Notaire Dugal Rivière du Loup.

Hommes de Commerce

Hommes d'affaires!

Vous dites:

"ENCOURAGEZ LE COM-
MERCE LOCAL!"

Vous avez raison.

ALORS POURQUOI NE PAS

ENCOURAGER VOTRE

JOURNAL LOCAL?

S. BELLE,

E. A. NOUCET,

C. E. DUBE

CHARBON ?

Faites entrer votre charbon de bonne heure cette année. Nous
avons chaque semaine, de la Cie Delaware & Hudson, des charbons

Célèbre CHARBON ANTHRACITE LACKAWANA

Aussi: CHARBON DUR READING CHARBON MOU,
CANADIEN AMERICAIN, CHARBON DE FORGE

Livraison prompte.

Votre commande est sollicitée.

LA Cie DE CHARBON DE FRASERVILLE, Engr

Bureau chez DUBE & FILS

Chronique Judiciaire

L'Honorable juge Belleau a fait grand plaisir à tous les avocats du district et aux plaideurs intéressés (au moins à ceux qui ont gagné leurs causes) en venant rendre jugement jeudi, le 14, dans 18 causes entendues au terme de juin, au lieu d'attendre au 9 octobre, ouverture du prochain terme. Il n'y a pas de terme en septembre.

Voici les causes dans lesquelles jugement a été rendu.

Il y a d'abord quatre causes de la Cour de Circuit, qui ont déjà été soumises, sous un aspect différent, à la Cour de Magistrat de police, l'hiver dernier. Ce sont des actions intentées par le percepteur du Revenu pour vente de boissons sans licences.

1. J. Lord, Esq'té, vs M. X.

C'est une poursuite pour vente de boissons sans licence le 31 décembre. L'action réclame la pénalité pour 3^{ème} offense. Le juge peut, à sa discrétion, condamner le défendeur à une pénalité maximum de \$ 350.00, à part les frais, ou, s'il le préfère, le juge peut condamner tout simplement le défendeur à un emprisonnement n'excédant pas six mois, sans lui donner le choix de payer l'amende pour éviter la prison.

La première objection soulevée par le défendeur à l'encontre de l'action, c'est que cette offense serait couverte par un jugement déjà rendu par le Magistrat de police, M. P. Corriveau, le 10 mars, rejetant une plainte semblable contre le même défendeur.

Or, la Cour décide que la poursuite jugée par le Magistrat de police le 10 mars ne couvrait pas du tout la même offense, mais une autre offense spéciale, comprise à une heure différente, le même jour, 31 décembre.

La défense objectait, en second lieu, que cette action ne pouvait pas être prise parce qu'il existe un règlement de prohibition dans la ville.

Or, la Cour décide que l'action prise devant le Magistrat, jugée le 10 mars, était régie par l'article 981 de la Loi des Licences, tandis que la présente poursuite, devant la Cour de Circuit, est régie par l'art 1009, qui est plus général, et qui autorise le percepteur du Revenu à poursuivre les ventes de boissons sans licence, sans égard s'il y a un règlement de prohibition ou non.

La Cour est d'avis que, vu l'article 1027, le percepteur peut poursuivre soit en vertu de l'art. 981, soit en vertu de l'art. 1009, même dans les endroits où il existe un règlement de prohibition.

En troisième lieu, le défendeur prétend que le percepteur n'avait pas le droit de poursuivre, sans obtenir le consentement du Conseil de Ville vu qu'il existe un règlement de prohibition.

La Cour, s'appuyant sur les articles 1008 et 1106, décide que cette autorisation n'est pas nécessaire, et que le percepteur doit, chaque fois qu'il a raison de croire qu'une telle offense a été commise, prendre lui-même une poursuite, pour se conformer à la loi.

Le juge remarque ensuite qu'il est presque incompréhensible qu'un homme de la condition du défendeur continue à vendre, sans licence, des liqueurs enivrantes. Mais il ajoute qu'il lui répugne de condamner un prévenu à l'emprisonnement et que, pour donner une dernière chance au défendeur, il se prévaut de l'option que lui donne la loi, et il le condamne à l'amende sans emprisonnement, \$350.00, pénalité maximum, et avec emprisonnement seulement à défaut de paiement de l'amende et des frais.

Et la Cour ajoute que ces remarques s'appliquent aussi bien au défendeur dans les trois autres causes, et que tous devront se tenir bien avertis que, s'ils y reviennent, ils seront condamnés à l'emprisonnement, sans avoir le choix de payer l'amende.

La Cour termine en disant que cette conduite des défendeurs devient un défi à la loi et que les tribunaux doivent y mettre un terme par une sentence sévère.

MM. Lapointe & Lévesque étaient les avocats du demandeur, et MM. Potvin & Langlais représentaient le défendeur.

2. J. Lord Esq'té vs M. Y.
3. J. Lord Esq'té vs M. O.
4. J. Lord Esq'té vs M. Z.

Ce sont trois actions semblables qui ont soulevé les mêmes objections légales contre l'action.

La Cour a renvoyé ces objections pour les mêmes raisons que dans la première cause, et elle a condamné les défendeurs au maximum de la pénalité, \$350.00 dans chaque cause, vu que, d'après elle, les offenses alléguées ont été prouvées.

MM. Lapointe & Lévesque représentaient le demandeur.

Voici maintenant les causes de la Cour Supérieure :

1. No 5877 Dr J. W. Michaud vs W. Dubé.

C'est une action sur compte, dans laquelle les deux parties, toutes deux de St-Pacôme, se font chacune un compte pour services professionnels.

C'est simplement une question de preuve. La Cour trouve que le demandeur a prouvé son compte, moins \$6.00, et que le défendeur n'a pas prouvé le sien, de sorte que celui-ci est condamné à payer le compte du demandeur, une centaine de piastres, et les frais.

Le demandeur était représenté par M. Léo Bérubé, et MM. Lapointe, Stein & Lévesque représentaient le défendeur.

2. No 5867— Pierre Michaud vs Frank Lévesque & al :

C'est une action par laquelle le demandeur, marchand à St-Epiphanie, attaque une vente faite par son débiteur au défendeur Lévesque.

Celui-ci plaide qu'il a acheté de bonne foi, sans connaître aucunement les dettes du vendeur et, surtout, sans savoir qu'il était débiteur du demandeur.

La Cour, trouvant que le défendeur Lévesque avait agi de bonne foi en achetant les marchandises en question de ce débiteur, a renvoyé l'action du demandeur contre lui; mais, vu que, dans l'opinion du juge, le défendeur Lévesque a été imprudent, en achetant d'un vendeur qui semblait avoir beaucoup de dettes et qui se trouvait ainsi à se débarrasser de tout ce qui lui restait, la Cour ordonne que le demandeur et le défendeur Lévesque paieront chacun leurs propres frais.

M. S. C. Riou représentait le demandeur, et MM. Lapointe, Stein & Lévesque représentaient le défendeur Lévesque.

3. No 5729 Diamond & al vs Corp. Ste Rose du Dégel :

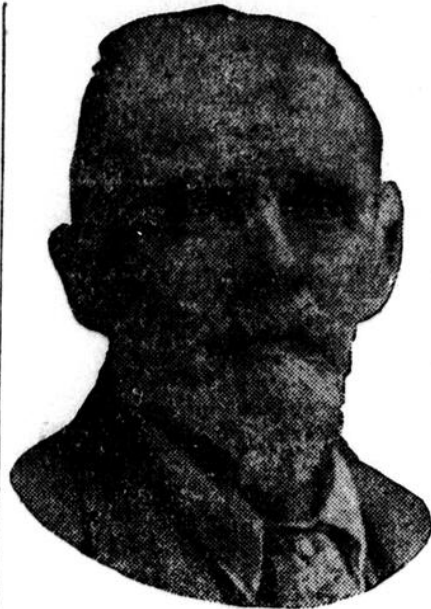
M. J. V. CATELLIER

ne pouvait plus rien digérer, avait des gonflements, des lourdeurs et tant de douleurs à l'estomac qu'il passait des nuits à se frictionner, à s'appliquer des compresses.

Il a pris des PILULES MORO et son estomac va bien. Il est aussi beaucoup plus fort et se porte comme à trente ans.

Bien peu de personnes se rendent compte de l'attention qu'il faut porter au fonctionnement de l'estomac si l'on veut ménager cet organe si essentiel de notre système. Beaucoup de gens mangent trop; d'autres mangent des aliments incompatibles ou ont des repas irréguliers; toutes choses qui détruisent l'estomac, qui l'affaiblissent, qui le dérangent. De là le grand nombre de gens qui souffrent de la dyspepsie, qui ont des inflammations ou dilatations d'estomac, des gaz, des digestions difficiles. Combien de travailleurs sont incapables de toucher aux repas que leur prépare leur femme et que leur apportent leurs enfants, parce que leur estomac est dérangé, fonctionne mal. Comment voulez-vous qu'un homme puisse faire une bonne journée d'ouvrage quand il est incapable de manger à sa faim? Comment pourra-t-il travailler le lendemain s'il est épuisé de l'effort de la veille et s'il n'a pas pu recouvrer ses forces par une nourriture saine et abondante?

Il n'y a qu'un moyen d'obvier à ce fâcheux état! Si l'on s'est détraqué l'estomac, il faut le réparer, le remettre en état et pour cela le meilleur remède à employer et le seul médicament efficace est de prendre les Pilules Moro et avant tout de consulter un médecin spécialiste qui vous rassurera sur votre état. Les hommes qui ont de fréquents étourdissements au travail, dont l'estomac est rebelle ou impuissant, dont la langue est chargée, l'urine troublee,



M. J. V. CATELLIER.

dont la bouche au réveil est pâteuse et nauséabonde n'ont pas une minute à perdre s'ils ne veulent pas être terrassés par la maladie d'estomac. Ils doivent consulter immédiatement le Dr Mignault de la Compagnie Médicale Moro et prendre les Pilules Moro qui sont souveraines et les guériront vite et bien.

M. J. V. Catellier nous dit :

"Pendant dix ans l'estomac m'a bien fait souffrir. Je ne pouvais rien manger sans avoir beaucoup de

douleurs, des gonflements, des lourdeurs; le soir surtout si je ne faisais pas attention je ne pouvais me coucher, la digestion me fatiguait tellement que je passais la nuit à marcher dans la maison à me frictionner, à m'appliquer des compresses chaudes, etc. Cela me soulagait pour le moment mais ne me guérissait pas et j'en étais à ne plus être capable de travailler. J'ai donc pensé de prendre des Pilules Moro et c'est à ce bon remède que je dois le rétablissement de mon estomac et la vigueur dont je jouis maintenant. Je suis si fort et si bien que cet été j'ai travaillé comme un homme de trente ans et je ne me sens pas affaibli par cette saison de labeur."

M. J. V. Catellier, 2442, Ave Châteaubriand, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

C'est une action prise par deux contribuables pour faire annuler comme injuste, oppressif et arbitraire, un procès-verbal ordonnant l'ouverture d'un chemin.

La cour, malgré des notes écrites très longues, a fait verbalement plusieurs remarques pour blâmer la conduite du conseil, et spécialement du maire, qui semble avoir contrôlé le conseil, d'après ce que dit la Cour, pour faire adopter ce procès-verbal dans l'intérêt de sa famille.

La cour annule le procès-verbal avec dépens contre la paroisse.

MM. Lapointe, Stein & Lévesque représentaient les demandeurs et M. Léo Bérubé représentait le Conseil municipal.

4. No 5761 Daniel Côté vs Syndicat de Boucherie de Notre-Dame du Lac: action négative de servitude.

5. Daniel Côté vs Dite: action pétitoire, revendication d'une lisière de terrain.

Ce sont deux actions entre les mêmes parties.

Dans la première, le demandeur se plaint que le Syndicat déverse, par un tuyau de décharge, dans un cours d'eau, les égouts de sa boucherie, et que cela corrompt l'eau qui alimente l'aqueduc du demandeur, et il demande que le défendeur enlève son tuyau.

Le Syndicat a acquis le droit de déverser ses égouts dans le cours d'eau, à condition de ne pas nuire aux voisins. Le demandeur, lorsqu'il a acheté, a accepté cet état de choses, et les voisins ne paraissent pas en avoir souffert jusqu'à ce que le demandeur ait installé sa pompe hydraulique plus bas que le tuyau de décharge.

Et la Cour s'exprime comme suit: "c'est le demandeur qui a changé les conditions! rien ne l'obligeait à poser ainsi sa pompe et son réservoir dans le cours d'eau; s'il les eut placés en dehors, il eût évité les inconvénients dont il se plaint."

"La preuve établit en outre qu'il est impossible que l'eau s'introduise dans sa pompe et dans son réservoir autrement que par le tuyau qui puise l'eau aux sources situées plus haut que le tuyau de décharge du Syndicat, et que c'est là qu'il va chercher l'eau corrompue, et non pas plus bas que le tuyau d'égouts du Syndicat."

"Le Dr. Savard inspecteur du bureau d'hygiène, a fait un examen attentif des lieux, et prouve que les sources d'alimentation de

l'aqueduc du demandeur sont en contact avec le cours d'eau qui reçoit dans son parcours les égouts des fermes, des étables, des maisons et du chemin public. Il a analysé l'eau de ces sources et déclare qu'elles sont absolument impropres à la consommation, et que les égouts de la boucherie, se déversant plus bas, ne peuvent pas corrompre l'eau des sources.

"L'action est donc mal fondée."

"L'action pétitoire est en rapport avec la même propriété, pour revendiquer la propriété d'un terrain de 8 par 10 que le syndicat a cédés dans son emplacement, et possède depuis 1907 en plus du terrain que lui donne son titre."

"Le Syndicat prétend avoir acquis ce terrain de Cloutier, son vendeur, qui est aussi le vendeur du demandeur, en échange du droit que le syndicat avait cédé à Cloutier de prendre l'eau à l'aqueduc du Syndicat."

"Le Syndicat prouve cela par une résolution du 15 décembre 1907 rédigée par le notaire de Cloutier, et Cloutier y a donné effet, et le demandeur lui-même a toujours laissé le Syndicat jouir paisiblement de ce terrain."

"De plus, le demandeur n'a pas de titre à ce terrain, car, lorsqu'il acheta, le 16 juillet 1912, des héritiers de Cloutier, ceux-ci déclaraient que la vente était faite sans garantie de mesures précises, leur intention étant de vendre seulement leurs droits de possession."

"Or, cette réserve a dû être faite pour la protection des droits du Syndicat, qui possédait une partie de l'emplacement, sans titre apparent. Et cette réserve excluait de la vente à côté tout ce qui n'était pas en la possession actuelle des héritiers de Cloutier. Or, il est évident que la lisière de terrain en question, que le Syndicat possédait paisiblement depuis cinq ans, n'était pas en la possession des héritiers de Cloutier."

"Cette action, comme la précédente, est donc renvoyée, avec dépens."

M. Omer Bérubé, de Montmagny, représentait le demandeur dans ces deux causes, et le Syndicat était représenté par MM. Lapointe, Stein & Lévesque.

6. No 5792 Aug. Jean vs Aimé Côté.

C'est une action en dommages instituée par le demandeur, paisien de l'île Verte, contre le défendeur, de la même paroisse,

pour certaines chroniques, prétendues injurieuses, que le défendeur aurait fait publier dans le journal "Le St-Laurent" au sujet du demandeur et de sa famille.

Il a été bien établi que le défendeur n'est pas du tout l'auteur des écrits en question. L'action doit donc être renvoyée.

Mais, comme le défendeur savait que ces écrits avaient été composés chez lui, dans sa maison, et que ses enfants y avaient participé, il était de son devoir de dire toute la vérité au demandeur, sur réception d'une lettre de l'avocat du demandeur, sans laisser celui-ci encourir l'authenticité des frais considérables d'une action comme celle-ci.

Voilà pourquoi la Cour croirait commettre une injustice en obligeant le demandeur, qui était de bonne foi, à payer les frais de toute la cause.

Donc, le demandeur paiera ses propres frais seulement, et le défendeur paiera les siens.

Le demandeur était représenté par M. E. A. Cimon, et MM. Lapointe, Stein & Lévesque représentaient le défendeur.

Le manque d'espace nous force à remettre à la semaine prochaine la suite des chroniques judiciaires.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FERI FACIAS DE TERRIS

Cour Supérieure.—District de Kamouraska
No 1034

Fraserville, à savoir: Néré H. Gilbert de la Cité de Québec, Demandeur;

VS

Dame Sophie Dionne de la paroisse de Mont-Carmel, épouse séparée de biens de Jean Baptiste Plourde du même lieu et le dit Plourde mi-en-cause tant personnellement que pour assister sa dite épouse. Défenderesse, comme appartenant à la dite Défenderesse, un terrain emplacement situé en la Sixième rang du Fief Saint-Denis lequel emplacement fait partie du lot de terre connu et désigné aux cadastres du comté de Kamouraska, pour la dite paroisse de Mont-Carmel sous le numéro cent quarante six (No 146) avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'Eglise de la paroisse de Mont-Carmel, mardi le Troisième jour d'Octobre prochain à dix heures de l'avant-midi.

J. O. GIRARD,

Bureau du Shérif, Shérif.
Fraserville, 16 septembre 1916.

Malade aujourd'hui

Les désordres de l'estomac et la constipation sont si communs chez les enfants. Les mères devraient savoir que les Tablettes Chamberlain sont douces et gentilles, mais très efficaces. Les petits ont souvent besoin d'un cathartique, et à l'ennui de ces huiles et mixtures nauséabondes ils apprécient les Tablettes Chamberlain.

CHAMBERLAIN'S TABLETS

Bonnes pour les enfants

Vous devriez toujours en garder une sur la table. Une petite dose le soir et le lendemain matin le petit maussade, nerveux se lève frais et dispos. Le foie est stimulé, l'estomac nettoyé et les intestins purifiés, mais le tout avec pureté et douceur. Elles aident à casser très promptement un rhume. 25c chez tous les droguistes ou par la poste de la CHAMBERLAIN MEDICINE CO., Toronto.

Bien demain

Courrier des Paroisses

Sto-Hélène de Kamouraska.

M. et Mde Wilfrid Pelletier de Québec sont en voyage de nocces chez leur beau-frère, M. Emile Ouellet.

—Le 12 courant, M. Joseph Landry unissait sa destinée à Melle P. Mignault de St-Bruno. Aux nouveaux époux, nous leur souhaitons nos vœux de bonheur.

—Le 10 a été baptisé Joseph Edouard Pierre, enfant de M. et Mde Xavier Picard.

—Le 11, Joseph Rolland enfant de M. et Mde Paul Gaudreau.

—Notre révérend M. le curé Martin a fait la semaine dernière sa visite paroissiale, partout il a été accueilli avec joie.

—La classe modèle de notre village a ouvert ses portes le 4 septembre dirigée par Meslles M. H. Moreau, Eva Pelletier et Blandine Thiboutot. A ces zélées institutrices nous leur souhaitons beaucoup de succès.

N-Dame du Portage

Honneur au mérite.

Melle Bernadette Dionne institutrice de l'école No 2 à Notre-Dame du Portage vient de recevoir du département de l'Instruction Publique par l'entremise de Monsieur l'Inspecteur Chibot, une prime de \$20.00, en récompense du zèle déployé dans l'exercice de ses fonctions durant l'année scolaire 1915-16.

Nos félicitations.

St-Octave de Metis.

Honneur au mérite

Melle Alphida Landry institutrice à l'école du village vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur N. Gingras une prime de \$20.00 en récompense de ses succès dans l'enseignement, c'est la deuxième prime que Melle Landry reçoit.

Nos félicitations.

—Toutes les écoles de la paroisse ont ouvert leurs portes à la jeunesse studieuse, le 4 sept.

—M. Adrien Bégin Honoré Roy François Valcourt P. Michaud et T. Michaud sont partis le 1er septembre pour le Séminaire de Rimouski et M. Frs Hudon pour le collège de St-Thomas Chatham N. B.

—Meslles Alberta Himbeau, Thérèse Michaud, Irène LeBel Alice Pelletier et M. A. Levesque pour l'école normale de Rimouski. A tous ces étudiants et étudiantes nous souhaitons bon succès.

Divers. —Melle A LeBrun de Fraserville, Melle A. Fournier de Amqui, Melle LeBlanc de St-Gabriel et Mme Ls. Landry d'Amqui étaient en visite dernièrement chez M. N. Landry.

Sainte-Anne de la Pocatière

Mariages.—Le 11 septembre M. Albert Roy de Mont Joli conduisait à l'autel Melle Clémence Dion.

Le 19 c'était M. Pierre Mignault de Kamouraska qui unissait sa destinée à Melle Marie Rose Pelletier.

Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Naissances.—M. et Mme Adrien Hudon, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Pantaléon Hudon, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Alfred Lavallée, jr., un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lavallée, grand-parents de l'enfant.

—Étaient de passage à Ste-Anne ces jours derniers :

M. et Mme Adolphe Stein, Riv. du Loup; M. Hector Hudon, St-Pasôme; M. Elzéar Gauvin, Ste Louise; M. et Mme Léo Ouellet, Riv. du Loup; Mlle Moreau, N. D. du Mont-Carmel; Miles Dumont et Adèle Boulanger, Riv. du Loup; M. F. Paradis, St-André; Jos Rioux, Mont-Joli; J. B. Deschênes, Trois-Pistoles; André Chénard, St-Alexandre.

These three

with
this or
this



SEULEMENT POUR

Se vendra actuellement .95 cents en détail.

Pour cinquante cents vous achèterez cette semaine dans tous les magasins où les produits "Palmolive" sont vendus :

Trois morceaux de savon Palmolive qui se vendent 15 cents le morceau.

Une bouteille de crème Palmolive ou une boîte de poudre à votre choix d'une valeur de 50 cents.

Ces marchandises se vendent actuellement 95 cents en détails.

Pour faire connaître la crème et la poudre "Palmolive" nous avons donné des échantillons dans toutes les familles et partout on a aimé la marchandise Palmolive pour la toilette.

Chaque marchand qui est nommé dans la liste ci-dessous a un gros stock de savon, crème, poudre "Palmolive" et agit comme notre agent distributeur, allez dans ces magasins et pour 50 cents vous aurez trois morceaux de savon et une boîte de poudre ou une bouteille de crème "Palmolive".

NOS AGENTS SONT :

FRASERVILLE DRUG Co.,

FRASERVILLE, QUE.

PHARMACIE Dr JOHN KANE,

RIVIERE DU LOUP, STATION.

AUX DAMES DU CANADA :

Mesdames,

Voulez-vous vous guérir d'une manière tout à fait assurée de vos piquements dans les membres, de vos frissons, de vos chaleurs, de vos engourdissements, de vos étourdissements, de vos jambes de lait, de toutes les plaies ou éruptions de toutes sortes qui ne veulent pas guérir, de toutes les démangeaisons ?

Toutes ces maladies sont causées par le fait que votre lait vous est resté dans les membres et qu'il y cause des désordres en agissant dans votre corps comme poison et agent nuisible à la santé. Tous ces maux engendrent par la suite la gêne dans les urines, douleurs dans les reins et dans le bas du corps, la constipation, l'appendicite, les hémorroïdes, les maux de tête et la mauvaise digestion.

Voulez-vous aussi connaître ce qu'il faut faire durant le temps de la grossesse pour prévenir tous les accidents et arriver à une heureuse maladie ?

Voulez-vous connaître ce qu'il faut pour faire un sevrage parfait ?

En un mot, voulez-vous connaître ce qu'il faut pour chasser du corps les poisons qui s'y forment en vieillissant et qui y causent toutes sortes de désordres ? Entr'autres le développement de nombreux gaz et la mauvaise digestion ?

Envoyez-moi cinquante centins avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas.

Dr. N.-ALPHONSE SIROIS,

Ste-Anne de la Pocatière, Comté de Kamouraska.

PROPRIÉTAIRE ET INVENTEUR de la célèbre POTION ANTILAITÉUSE vendue par lui-même et par tous ses agents locaux.

L'Heureuse Chute

Le dernier numéro du Passe-Temps (558) contient HUIT morceaux de musique dont voici les titres :

1o. Valse, morceau inédit pour le piano, par l'auteur de "Ga-

votte Ross".

2o. L'Heureuse Chute, mélodie interprétée par Victor.

3o. Pro Patria, chanson patriotique d'Henri Miro.

4o. Les Vacances en Déroute, chanson d'enfant par Auguste Charbonnier.

5o. Hymne à la Gaité, mélodie inédite de A. Fassio.

6o. Laissez moi Dormir, mélodie célèbre d'Ernest Lavigne.

7o. Adam fut un pauvre homme, chanson reconstituée par A. Charbonnier.

8o. Complainte du Juif-Errant publiée sur demande générale.

9o. Boy Scouts March, pour le piano.

Aussi "L'Art du Chant", d'a-

près les meilleurs auteurs—9e leçon.

Un numéro 5 sous, par la poste 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50 ; États Unis, \$2.00. Adresse: Le Passe-Temps, 16 Craig Est., Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

ON DIT

Que du temps de "Monseigneur" on se plaisait à appeler le Prévost-Marchal, tant il avait le port noble et l'allure superbe; mais on est revenu au Marchal-Prévost, depuis son départ.

Que notre bon ami Sam... le nôtre, se propose de "passer au bleu", son auto aristocratique, et d'y faire peindre de tendres amours en train d'aller au Palais!

Que l'ex-évadé Marchand en a fait marcher plusieurs avant de réintégrer le domicile cellulaire.

Que l'arsenal No 2, vide de ses soldats, peut encore emplir les poches de quelqu'un.

Que l'expression tant usitée "que la terre lui soit légère", va être remplacée par celle: "Que le sable de grève lui soit propice"!

Que l'auto de Luc empêche de dormir son rival qui va encore "à pied"!

Que les cheveux de Jules en frisent d'horreur, en songeant que Murray a pu être candidat d'un jour.

Que les corneilles et les goélands vont recevoir un avis d'avoir à prendre une licence pour pêcher le poisson dans la rivière et le fleuve.

Qu'on est à former une compagnie pour manufacturer le ciment à base de sable de grève, avec le Couronel Prévost comme principal actionnaire.

Que le Fonds-Patriotique languit, parce qu'un trop grand nombre pratiquent le patriotisme de leurs fonds propres.

Que si le ridicule pouvait tuer quelqu'un, il y aurait longtemps que Sam Hughes serait mort.

Que l'on a réussi à trouver la victime qui devra monter au bûcher bleu, lors des prochaines élections chez nous.

Que si Léo se présente de nouveau, Luc va l'aider... à descendre encore plus bas.

Qu'en fait de jardin potager, il n'y a de bon juge que celui qui a cultivé la carotte toute sa vie.

Que le monde est plein de jugements téméraires.

Que les plus heureux en ce bas monde ne sont pas toujours ceux que la chance poursuit.

Que si Casgrain traîne sa corde, Blondin a son drapeau troué de balles, et Patenaude... son insignifiance.

Luc interpellé par Sam:

"Pourquoi nous renies-tu?"

Et Léo s'empresse de dire à Sam:

"De quoi te mêles-tu?"

Luc de répondre à Léo et à Sam:

"Turluttutu, chapeau pointu!"

Que Roby a décidé de ne pas établir une manufacture d'obus à la Rivière Bleue, car advenant une élection fédérale il faudrait "liquider" cela de suite.

Que le soir de l'élection de mai dernier, un démolisseur de cabane à la Pointe s'écriait: "Eh! bien, les électeurs lui ont remis son affaire au clair"!!!
TROUBADOUR.

Les Elections en Colombie

Un coup de pied homérique

Les voleurs chassés du Temple

McBRIDE ET BOB ROGERS

Si nous étions malins, ou plutôt si nous n'avions pas le cœur à la bonne place, nous écririons, comme Sévigny disait au lendemain de l'écroulement du Pont de Québec en 1907.

DIGITUS DEI!

Mais nous nous contenterons de dire, au sujet du résultat des élections en Colombie-Anglaise: ils ne l'ont pas volé, après avoir volé la Province!

McBride, l'émule de Bob-Rogers, avait vendu sa province aux compagnies de chemins et aux grandes corporations minières et forestières.

Il ne restait presque plus de terre à donner aux colons, tout était sous licence, et le peuple, surtout la population minière, était aux abois.

Le parti conservateur avait balayé toute la province, pas un libéral n'avait trouvé grâce devant le pouvoir uni des millionnaires et des politiciens voreux de la côte du Pacifique.

On était les maîtres suprêmes, et l'orgie commença d'un bout à l'autre de la Colombie-Anglaise.

Les mineurs se révoltèrent les premiers: on tira dessus à coup de carabine; le peuple gronda dans sa colère, mais il lui fallait l'urne électorale pour se venger.

On fit des élections partielles: les ministres furent battus, enterrés sous la multitude des votes hostiles.

McBride prit peur, se sauva dans un fromage de \$15,000.00 en Angleterre, laissant la barque ministérielle à son bras droit M. Bowser.

L'écroulement avait gagné tout le monde; jusqu'au chef conservateur, Sir Chs. Hibbert Tupper, qui se rangea du côté des révoltés et mena la campagne contre les Forbans de Victoria.

Ils se votèrent une extension du terme parlementaire, mirent dans les Statuts la loi du vote des soldats au front et dans les camps, puis déclanchèrent les élections générales.

Ce fut un coup de balai monumental, un "upper cut" des mieux conditionnés, et le parti bleu, renversé du pouvoir, n'a pas pu voir un seul de ses ministres surnager dans l'immense voyage qui vient d'avoir lieu en Colombie-Anglaise.

Et ce fut comme un immense cri de joie par tout le pays! Une clameur indicible, venue des montagnes Rocheuses, apporta au monde civilisé que le borbier infecte qui existait dans la Province du Pacifique, venait de se refermer sur ceux qui y pataugaient depuis plusieurs années pour le plus grand deshonneur du parti bleu de là-bas.

McBride voit son oeuvre à la mer, et la débâcle devra l'entraîner lui aussi, en dépit de ses attaches au fromage de Londres.

Bob Rogers, qui escomptait un semblant de victoire, pour restaurer sa position critique et précaire à Ottawa, ne sait plus vers qui ou vers quoi se tourner, car tout se tourne contre lui, et il sait bien de quoi demain sera fait pour lui, que la débâcle attend avec le deshonneur le jour où nous aurons les élections générales à Ottawa.

Après Manitoba, arrachée aux bleus, la Colombie-Anglaise qui arbore le drapeau libéral; après la Nouvelle Ecosse, c'est Québec qui se range presque unanimement, du côté de Laurier, il ne restera plus qu'Ontario la jaune; mais là encore, le jaunisme se meurt et il a tué avec lui le vieux parti tory, ce lion rugissant qui vient de recevoir un coup de pied dont il ne peut se relever.

Il y a là de quoi nous réjouir et nous ne nous en cachons pas. Un parti qui s'est appuyé sur la corruption et les appels au fanatisme pour régner est voué à une défaite certaine, et il en sera de Borden, Rogers, ce qui en a été de Roblin, et McBride, la fosse aux gémonies avec la pelletée de terre, que l'on jette aux émanations pestilentielles des égoûts mal fermés.

ARGUS.

POUR VOTRE DIGESTION

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

"CHANTECLER"

J. A. PELLETIER,

Riv. du Loup, Station.

DISTRIBUTEUR.

BANK OF MONTREAL

ÉTABLIE EN 1817

BUREAU DE DIRECTION:

H. V. MEREDITH, Ecr. Président
R. B. Angus, Ecr.
Sir William Macdonald
Lord D'Aubigny, K.C.V.O.
A. Baumgarten, Ecr.
H. R. Drummond, Ecr.
Wm. McMaster, Ecr.
Sir Frederick Williams-Taylor, LL.D., Directeur-Général

E. B. Greenfield, Ecr.
Hon. Robt. Mackay
C. R. Houser, Ecr.
C. B. Gordon, Ecr.
D. Forbes Angus, Ecr.

Capital Payé	\$16,000,000
Réserve	16,000,000
Bénéfices Indivisés	1,321,193
Montant total de l'Actif (Avril, 1916)	390,421,701

Département d'Épargne

Nous acceptons tous les dépôts, de \$1.00 en montant, et nous payons le taux courant d'intérêt le plus élevé. Nous accordons une attention toute spéciale aux comptes d'Épargne.

HEAD OFFICE, MONTREAL.

H. R. White, Gérant, Succursale de Fraserville.
Rivière du Loup Station.

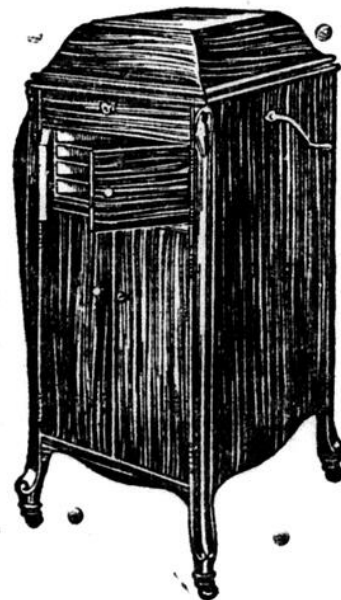
Victor - Victrola

Phonographe Edison

PIANOS

Pianos-Automatiques

Harmoniums



Magnifique PIANO, style Colonial, avec garantie de la manufacture pour \$175.00

S. BELLE, 185 rue Lafontaine

Seul représentant, pour la Ville, des célèbres Pianos Heintzman & Co (Le meilleur fait au Canada)

FOURNAISES

NOTRE ASSORTIMENT DE FOURNAISES EST COMPLET.

Fournaises a bois de \$3.00 a \$12.00

Fournaises a charbon de \$5.00 a \$20.00.

Fournaises a dessus plat pouvant servir de poêle de cuisine pour le déjeuner.

Fournaises avec fourneau. Etc., Etc.

Nous sollicitons votre patronage.

Arthur L. Pelletier,

Marchand de fer, Rivière du Loup, Sta.